CRC – 009M
C.P. – Nouvelle politique d'immigration

Place aux jeunes en RÉGION

Immigration et migration

moteur d'occupation et de vitalisation des territoires!

MÉMOIRE
de Place aux jeunes en région (PAJR)

Déposé à la Commission des relations avec les citoyens
Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion

Janvier 2015

COORDINATION

R. Mathieu Vigneault

RÉDACTION/CONTRIBUTION

Équipe de Place aux jeunes en région (PAJR)

RÉVISION

Stéphanie Tétreault

DESIGN GRAPHIQUE

Caron Design (Nathalie Caron)

REMERCIEMENTS

Place aux jeunes en région tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce document. Des remerciements particuliers sont adressés aux membres du réseau Place aux jeunes, soit les partenaires-promoteurs et les agents de migration, ainsi qu'aux partenaires locaux pour leur collaboration. Ce travail a pu notamment se poursuivre grâce au soutien de plusieurs membres du réseau, qui se sont impliqués dans différents comités consultatifs tenus durant l'hiver ainsi qu'au printemps 2013 et 2014.

Place aux jeunes en région souhaite également remercier les partenaires nationaux et les chercheurs universitaires qui, par leurs réflexions et commentaires, ont grandement contribué au présent mémoire. Enfin, l'organisation désire souligner le travail accompli par les membres du conseil d'administration, qui, lors de plusieurs rencontres ordinaires et lacs à l'épaule, ont contribué à la définition des orientations et de la vision développées dans ce document.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

A) L'immigration et l'occupation des territoires 2

B) Les régions, un bassin d'occasions pour les immigrants 6

C) Le défi de la régionalisation 8

Un nouveau continuum en mobilité interrégionale 8

Chacun doit contribuer 10

Une gouvernance sous le signe de la transparence et de l'efficacité 11

CONCLUSION 13

ANNEXE 1 - **Mémoire déposé à la Commission de révision permanente des programmes La mobilité interrégionale – Un maillon essentiel de la chaîne de création de richesse du Québec** 14

IMMIGRATION ET MIGRATION : MOTEUR D'OCCUPATION ET DE VITALISATION DES TERRITOIRES!

Depuis plusieurs décennies, le Québec se présente comme société d'accueil en faveur d'une immigration internationale francophone. Depuis 2004, les efforts d'attraction de l'État en matière d'immigration ont mené à l'accueil de près de 500 000 nouveaux citoyens qui viennent enrichir la société de leurs accents, de leurs savoirs, de leurs coutumes, etc.

Malgré tout, il est de notoriété publique que le Québec fait partie des sociétés où le choc démographique sera des plus violents. Dans les faits, en 2013-2014, le groupe des 15-64 ans représentant la population active a commencé à diminuer. Les effets de ce débalancement démographique seront importants pour l'ensemble du Québec, mais particulièrement pour les régions à caractère rural qui vivent un vieillissement accéléré et pour qui le choc sera des plus brutaux.

> Le défi du déploiement de ces nouvelles populations sur l'ensemble des territoires, afin de participer activement à l'occupation et à la vitalité de ces derniers, nous apparaît d'une importance capitale.

Pour Place aux jeunes en région (PAJR), l'immigration internationale, principalement composée de jeunes qualifiés, représente un bassin de capital humain de grande valeur, au sens propre comme au sens figuré. Cela dit, nous ne pouvons nous contenter de capter cette manne internationale, car la compétition pour l'attraction des talents s'accentue constamment. Nous nous devons de soutenir l'essor personnel et professionnel de ces individus au bénéfice de l'immigrant lui-même, mais, aussi et surtout, au bénéfice durable de l'ensemble de la société québécoise.

En vertu des nombreux défis qu'aura à affronter le Québec dans les prochaines décennies – parmi lesquels on retrouve évidemment le vieillissement de la population, le défi des finances publiques et la disponibilité d'une main-d'œuvre en quantité et en qualité suffisante pour soutenir le développement socioéconomique du Québec –, la volonté du gouvernement d'actualiser la stratégie et l'action du Québec dans le secteur de l'immigration nous apparaît hautement pertinente et plus que légitime.

À l'intérieur de ce cadre, le défi du déploiement de ces nouvelles populations sur l'ensemble des territoires, afin de participer activement à l'occupation et à la vitalité de ces derniers, nous apparaît d'une importance capitale. C'est donc principalement selon ce point de vue que porteront les propos de PAJR. Le présent mémoire vise donc à apporter une contribution à la réflexion, mais aussi à offrir au gouvernement son entière collaboration dans cette entreprise.

A L'IMMIGRATION ET L'OCCUPATION DES TERRITOIRES

En 2012, l'État québécois s'est doté d'une stratégie et d'une loi visant à assurer l'occupation et la vitalité de l'ensemble des territoires avec les objectifs :

- de mieux habiter nos territoires;
- de vivre de nos territoires;
- d'agir en synergie;
- de relever les défis propres à la région métropolitaine de Montréal.

Toutefois, le déséquilibre chronique entre le taux de natalité et le taux de remplacement nécessaire pour atteindre cet objectif nous laisse entrevoir que, plus que jamais, le Québec ne pourra réaliser pleinement ce grand projet sans une présence accrue des immigrants qui, en plus de représenter un capital humain de premier ordre, contribuent à la diversité et à l'ouverture sur le monde.

Considérant cela, les premières questions qui se posent sont : Comment peut-on améliorer la connaissance et l'appréciation des vertus de l'immigration? Comment peut-on mieux faire connaître l'apport de la diversité ethnoculturelle à l'ensemble de la population?

De notre point de vue, considérant l'importance structurelle de l'enjeu démographique, il est devenu plus que nécessaire que l'État prenne le temps de bien expliquer à la population l'ensemble des défis que cet enjeu engendrera, et ce, bien au-delà de la simple question comptable. Tout compte fait, il deviendra plus aisé et évident de positionner et de reconnaître publiquement l'apport des Québécois issus de l'immigration comme solution partielle à cet enjeu. En cours de route, les effets positifs de l'augmentation de la main-d'œuvre qualifiée sur la création de richesses par les PME de même que le maintien des services à la population, élément phare du modèle québécois, pourront être mis en valeur par les premiers bénéficiaires, c'est-à-dire les employeurs et les citoyens eux-mêmes, dans une vaste campagne publicitaire.

Le déséquilibre chronique entre le taux de natalité et le taux de remplacement nécessaire pour atteindre cet objectif nous laisse entrevoir que, plus que jamais, le Québec ne pourra réaliser pleinement ce grand projet sans une présence accrue des immigrants qui, en plus de représenter un capital humain de premier ordre, contribuent à la diversité et à l'ouverture sur le monde.

Population en âge de travailler (20-64 ans) projetée selon différents volumes d'immigration, Québec, 2011-2061

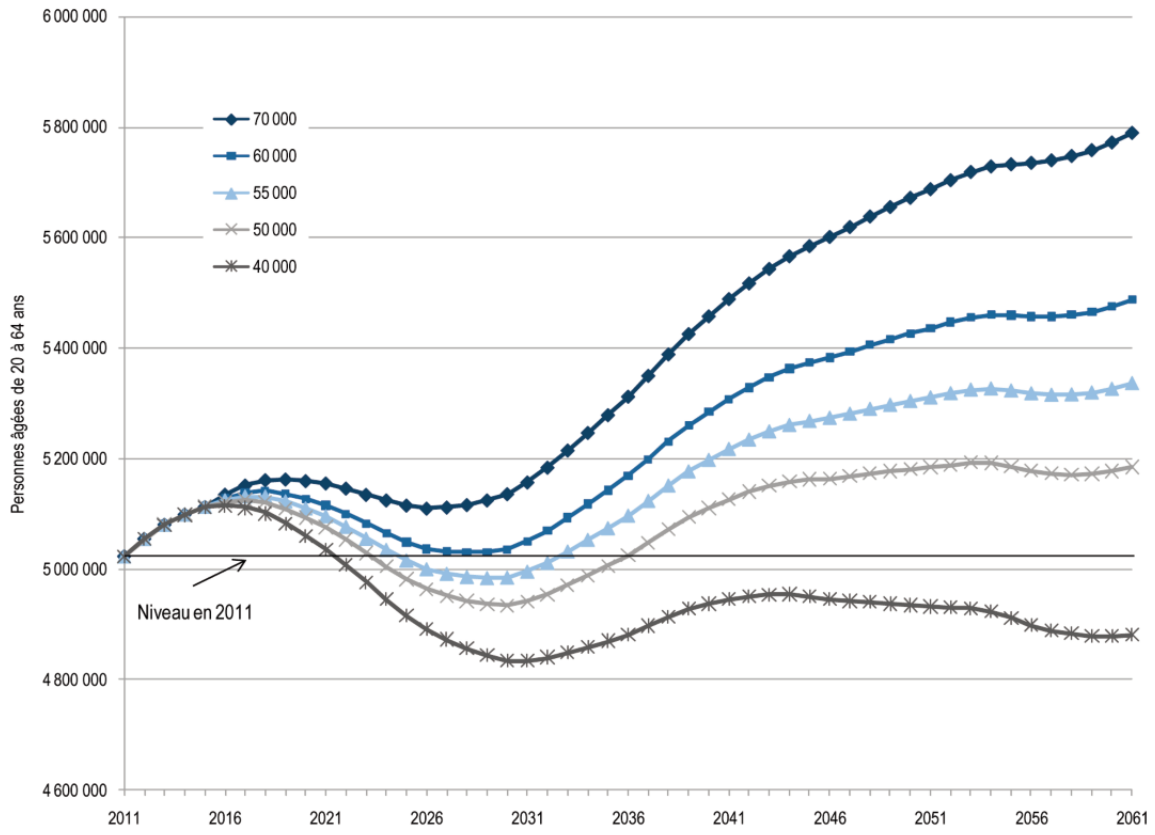

Volume d'immigration	2011	2016	2021	2031	2041	2051	2061
40 000	5 022 410	5 114 149	5 035 755	4 833 854	4 944 734	4 931 555	4 881 157
50 000	5 022 410	5 120 717	5 075 229	4 941 270	5 125 913	5 183 541	5 183 904
55 000	5 022 410	5 124 001	5 094 966	4 994 972	5 216 466	5 309 464	5 335 210
60 000	5 022 410	5 127 285	5 114 702	5 048 669	5 307 017	5 435 382	5 486 518
70 000	5 022 410	5 133 853	5 154 174	5 156 051	5 488 066	5 687 108	5 789 030

- Le moment du déclin de la population en âge de travailler ne serait pas modifié de façon substantielle selon les différents volumes d'immigration. Il varierait entre 2016 (40 000 immigrants) et 2019 (70 000 immigrants).
- À un volume annuel d'immigration minimal de 60 000 personnes, le déclin de la population en âge de travailler ne serait pas en deçà du niveau de 2011. Ce niveau, de 2011, serait retrouvé pour les volumes d'admission annuels de 55 000 et 50 000 personnes, alors qu'un volume de 40 000 personnes immigrantes par an ne permettrait pas de remontée importante.

Source : Simulations produites par l'Institut de la statistique du Québec pour le compte du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2014).

Source : MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2014). *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec*, Direction de la recherche et de l'analyse, gouvernement du Québec, p. 21.

De là, les bénéfices de cette ouverture renouvelée à la diversité doivent aussi pouvoir atteindre les régions à caractère rural, qui en ont particulièrement besoin. En effet, sans faire la longue monographie du développement des régions du Québec, mentionnons seulement que, pour la très grande majorité, elles se sont développées presque exclusivement par une croissance démographique interne (endogène). Dans les faits, l'essor de la plupart des régions a été soutenu par des taux de natalité[1] importants, longtemps une caractéristique des familles des milieux agricoles et ruraux.

Cependant, depuis la Révolution tranquille, on constate une diminution significative du taux de natalité pour l'ensemble du Québec. Le taux de fécondité[2], considérablement supérieur en région pendant de très nombreuses années, s'est lentement rapproché de celui des grands centres pour se situer autour de 1,6 %, alors que le seuil pour assurer le renouvellement naturel de la population est supérieur à 2 %.

Indice synthétique de fécondité, Québec, 1961-2013

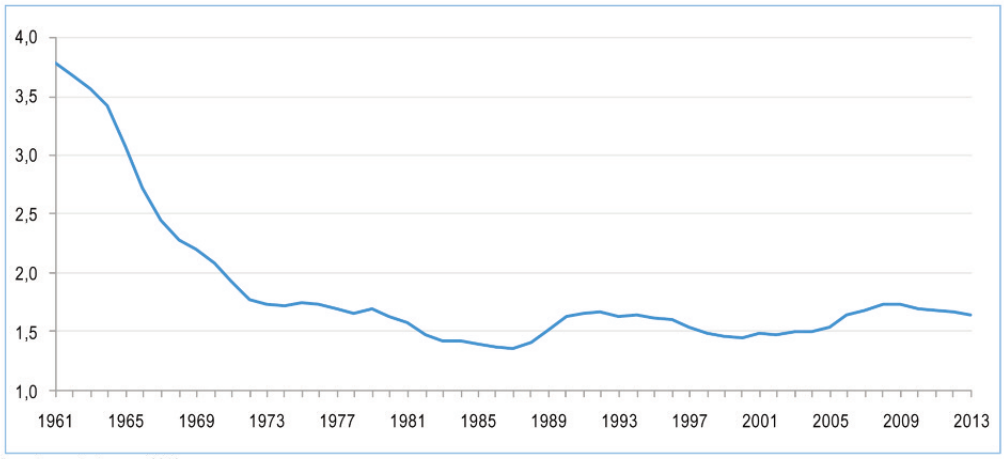

Donnée provisoire pour 2013.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Source : MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2014). *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec*, Direction de la recherche et de l'analyse, gouvernement du Québec, p. 16.

Ce phénomène, appuyé par une vague de migrations interrégionales, s'est fait ressentir assez brutalement en région, pavant ainsi la voie à un inversement de la pyramide des âges et à un effritement sociodémographique considérable nous menant directement à ce que certains ont appelé « des régions de retraités ».

Par ailleurs, la migration des jeunes retraités et des aînés, phénomène en croissance, contribue à accélérer le vieillissement de la population dans plusieurs régions administratives. Les régions les plus touchées sont la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie, le Centre-du-Québec et l'Estrie.

1 Nombre de naissances divisé par la population totale – Définition de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

2 Nombre de naissances survenues chez les femmes d'un âge ou d'un groupe d'âge divisé par la population féminine de cet âge ou de ce groupe d'âge – Définition de l'ISQ.

Ainsi, pour favoriser la percolation des bienfaits de l'immigration internationale jusque dans nos milieux ruraux, les communautés devront nécessairement s'engager dans le développement de leur attractivité et de leur capacité d'accueil. Elles devront aussi développer des stratégies d'intégration-enracinement au sens large afin de pouvoir compter sur ces nouveaux arrivants pour assurer le développement démographique durable de leur milieu. À ce sujet, PAJR considère que les Forums jeunesse régionaux, en vertu de leur mandat visant à soutenir l'implication citoyenne des jeunes, pourraient avantageusement y jouer un rôle de premier plan.

> L'État doit assurer la mise en place d'une véritable stratégie de déploiement territorial de l'immigration équitable, efficace et rentable.

Pour sa part, et c'est justement un volet important du présent chantier, l'État doit assurer la mise en place d'une véritable stratégie de déploiement territorial de l'immigration équitable, efficace et rentable. Au total, l'impact concret d'un engagement accru des communautés en matière d'accueil et d'intégration de nouvelles populations, associé au leadership renouvelé du gouvernement du Québec à travers le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), doit mener à contribuer à :

- favoriser l'accueil et l'intégration socioéconomique durable des Québécois issus de l'immigration;
- assurer la pérennité sociodémographique des communautés;
- assurer le maintien et le renouvellement des infrastructures;
- assurer le maintien des services de proximité, de santé, culturels, etc.;
- assurer le maintien des marchés immobiliers et la sécurité financière de nombreux aînés;
- assurer le renouvellement de la main-d'œuvre qualifiée;
- assurer la relève entrepreneuriale;
- assurer le développement, l'innovation et l'internationalisation des PME;
- assurer l'enrichissement et la consolidation de l'identité québécoise;
- etc.

Pour y arriver, toutefois, il est essentiel de s'appuyer d'abord sur la volonté réelle et affirmée des communautés d'accueillir de nouvelles populations, par exemple à travers l'établissement d'un plan d'action local pour la migration interrégionale (PALMI). Sans réinventer la roue, cette stratégie pourrait facilement s'adosser au plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) et/ou au schéma d'aménagement de la MRC afin de favoriser l'atteinte des objectifs déjà établis par consensus.

Cependant, et c'est le cas des individus eux-mêmes, il ne faut jamais perdre de vue que chaque communauté évolue à son rythme et que toutes n'ont pas acquis le même niveau de maturité. Il devient donc fondamental de respecter la cadence de chacune, tout en assurant un soutien aux territoires qui veulent cheminer.

B LES RÉGIONS, UN BASSIN D'OCCASIONS POUR LES IMMIGRANTS

Toutefois, encore faut-il que les jeunes Québécois issus de l'immigration aient un quelconque intérêt pour les régions du Québec. Heureusement, il semble que ce soit le cas, surtout depuis 2008, grâce à un intérêt particulièrement stimulé par la relative abondance d'emplois, par le fait que les immigrants s'intègrent plus facilement en région et par le fait que leur niveau de revenu est plus semblable à celui des autres Canadiens. Dans les faits, selon une étude de Statistique Canada, il apparaît que certains volets intimement liés à la vie en région, dont l'inévitable établissement de relations avec des non-immigrants, favorisent la création d'un réseau formel ou informel essentiel à l'intégration.

L'intégration des immigrants est plus rapide dans les plus petites régions

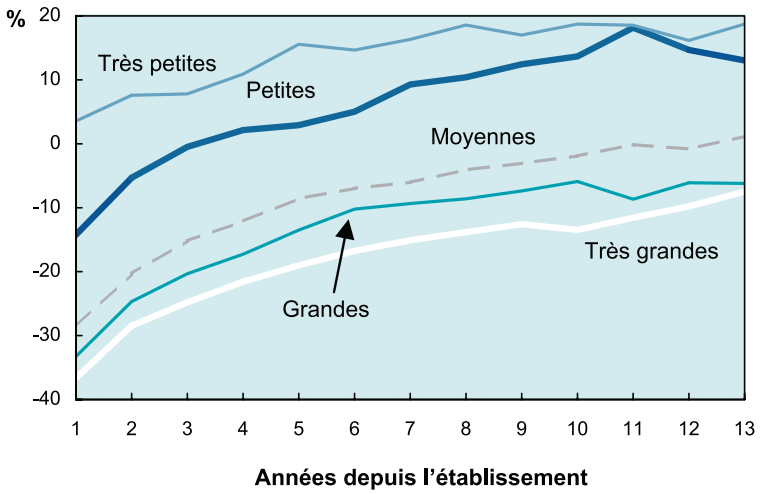

Source : Statistique Canada, banque de données administratives longitudinales 1992 à 2005.

Cela dit, alors que l'immigration pourrait contribuer concrètement à améliorer la situation démographique des régions ayant un flux migratoire négatif, il en est tout autrement. En effet, près de 80 % des quelque 50 000 nouveaux arrivants chaque année s'établissent dans la grande région métropolitaine de Montréal, comparativement à un très mince 1,9 % dans les 7 régions ressources du Québec. Ainsi, à peine 943 des 49 489 nouveaux immigrants en 2009 projetaient de s'établir dans l'une ou l'autre des 7 régions ressources du Québec. En contrepartie, et à elles seules, les îles de Montréal et de Laval attiraient 38 414 immigrants.

IMMIGRANTS ADMIS DE 2001 À 2010 PRÉSENTS EN 2012	IMMIGRANTS ADMIS DE 2003 À 2012 PRÉSENTS EN 2014
Taux de présence 75,9 %	Taux de présence 75,7 %
Résidents de la RMM[6] 75,2 %	Résidents de la RMM 74,9 %
Résidents de la CMM[7] 80,7 %	Résidents de la CMM 80,8 %

Source : Enquête auprès des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés. Portrait des répondants au moment de l'enquête, Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Gouvernement du Québec, 54 p.

Toutefois, bien que les Québécois issus de l'immigration soient partie prenante de l'essor de la métropole, ceux-ci ont parfois énormément de difficulté à trouver un emploi à Montréal : l'obtention d'un travail devient alors une obsession, peu importe le lieu. Malgré leur bonne volonté, les immigrants font face à un taux de chômage qui demeure gonflé à plus du double de celui des Québécois d'origine, soit 11,5 % contre 7 %.

> Dans ce contexte que les jeunes Québécois issus de l'immigration semblent avoir développé un intérêt particulier pour les régions et, par conséquent, pour les services de PAJR

C'est donc dans ce contexte que les jeunes Québécois issus de l'immigration semblent avoir développé un intérêt particulier pour les régions et, par conséquent, pour les services de PAJR. En effet, depuis 2006-2007, notre clientèle issue de l'immigration a quadruplé. Les statistiques témoignent déjà très clairement de cette réalité, et il y a fort à parier que c'est ce segment de notre clientèle qui connaîtra la croissance la plus soutenue au cours des prochaines années.

Clientèle immigrante chez PAJR

	TOTAL PARTICIPANTS SÉJOURS	DONT IMMIGRANTS	POURCENTAGE IMMIGRANTS	TOTAL MIGRATIONS RÉUSSIES [12]	DONT IMMIGRANTS	POURCENTAGE IMMIGRANTS
2013-2014	**1096**	466	43 %	**817**	128	16 %
2012-2013	**1247**	480	39 %	**961**	139	15 %
2011-2012	**1210**	451	37 %	**985**	134	14 %
2010-2011	**1173**	434	37 %	**896**	89	10 %
2009-2010	**1212**	372	31 %	**777**	78	10 %
2008-2009	**885**	199	22 %	**945**	ND	ND
2007-2008	**875**	115	13 %	**965**	ND	ND
2006-2007	**961**	114	12 %	**1130**	ND	ND

Source : Place aux jeunes en région

C LE DÉFI DE LA RÉGIONALISATION

Considérant ces réalités complexes, il apparaît de plus en plus fondamental que chaque jeune Québécois issu de l'immigration qui souhaite vivre et prospérer en région doit pouvoir contribuer au grand projet que représentent l'occupation et la vitalité des régions. Dans ce contexte, comment accroître la participation des immigrants à la société et la prise en compte des besoins liés à cette diversité dans tous les milieux?

Un nouveau continuum en mobilité interrégionale

Chez PAJR, nous sommes d'avis qu'il faut mettre en place, sur l'ensemble du territoire québécois, un continuum intégré favorisant la mobilité interrégionale. Globalement, celui-ci devrait s'adresser à l'ensemble des Québécois, sans distinction d'âge ou d'origine, mais être sensible, équitable et accessible aux différentes clientèles, particulièrement à la réalité des immigrants. Cela dit, ce nouveau continuum devrait s'appuyer d'abord sur les besoins (main-d'œuvre et population) et sur la capacité d'accueil des communautés dans une approche inspirée de la fonction économique de l'immigration.

Chez PAJR, nous sommes d'avis qu'il faut mettre en place, sur l'ensemble du territoire québécois, un continuum intégré favorisant la mobilité interrégionale.

Enfin, nous croyons que ce continuum doit être léger, efficace et rentable. Cet aspect a par ailleurs fait l'objet d'un mémoire que PAJR a déposé à la Commission de révision permanente des programmes, le 7 novembre dernier. Notre mémoire avait pour objectif d'identifier, dans les modus operandi actuels, les dédoublements, les chevauchements et autres incongruités qui prévalent dans le secteur de la régionalisation de l'immigration et qui occasionnent des coûts inutiles, des frictions et de la confusion, chez les immigrants comme pour les régions (voir annexe A)[3].

Afin d'assurer la mobilité du capital humain nécessaire au développement économique de l'ensemble du Québec, PAJR est d'avis que trois gestes doivent être posés :

1. Recentrer le mandat des ressources spécialisées en immigration de Montréal afin que celles-ci puissent jouer leur rôle, essentiel, d'accueil de l'immigration internationale dans la métropole. Sans égard aux autres aspects liés à l'accueil de l'immigration internationale, nous recommandons une reconnaissance et une consolidation de leurs capacités d'intervention dans les champs préalables à la migration en région que sont :
   - la conformité du statut légal;
   - la mise à niveau des compétences linguistiques;

3 Voir https://revisiondesprogrammes.gouv.qc.ca/fileadmin/documentation/documents_recus/place_ajr.pdf.

- la reconnaissance des acquis et de l'expertise;
- l'acquisition d'expériences socioéconomiques québécoises;
- la validation du projet socioprofessionnel;
- le référencement à PAJR, le cas échéant.

2. Reconnaître et confirmer le rôle et l'expertise de PAJR à titre d'axe central de mobilité interrégionale, puis renforcer sa capacité de soutien à la clientèle immigrante et aux communautés en matière d'attractivité et de capacité d'accueil. À titre de pivot de ce continuum, PAJR aurait à développer de nouvelles complicités avec certaines ressources spécialisées afin de promouvoir conjointement la voie des régions et d'assurer une prise en charge fluide.

   À titre d'exemple, en amont du projet de migration, PAJR collabore entre autres avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration au Canada afin de promouvoir la vie et l'enracinement en région par le biais de présentation aux nouvelles cohortes de ressortissants français récemment arrivés au Québec. Par la suite, nous invitons ces derniers à participer à diverses activités de réseautage avec nos agents de migration venus spécialement les rencontrer dans la métropole.

   Forte de son intelligence territoriale et de son expertise en mobilité interrégionale, PAJR est donc appelée à prendre en charge les candidats sérieusement intéressés par cette avenue. Par le biais de plusieurs outils et services dont les plus connus sont la plateforme électronique et les séjours exploratoires, PAJR assure une migration réfléchie et un accueil planifié.

   De là, une partie de la clientèle issue de l'immigration (variable selon les régions) aura besoin d'un accompagnement particulier et soutenu pour assurer son intégration et son enracinement dans la communauté d'accueil. C'est pourquoi PAJR souhaite pouvoir compter sur des ressources spécifiquement attitrées et outillées pour ces cas nécessitant plus d'engagement.

   Par exemple, en aval du projet de migration, PAJR collabore entre autres avec le Service Intégration Travail Outaouais (SITO) au développement du volet d'intégration en emploi, notamment, eu égard à l'expertise développée, en lui référant des candidats nécessitant un accompagnement plus spécifique en employabilité ou en demandes de stage.

3. Recentrer et consolider le rôle des ressources spécialisées en médiation interculturelle en région afin que celles-ci puissent se concentrer sur l'intégration (enracinement) des Québécois issus de l'immigration en fonction de leurs besoins et de leur rythme d'adaptation.

Chacun doit contribuer!

Caractéristique importante des Québécois issus de l'immigration, leurs projets de migration n'impliquent pas uniquement leur besoin de trouver un emploi. Ils impliquent une certaine préparation aux particularités de la vie en région, de même que certaines contraintes technicoadministratives (ex. : fin de bail) parfois lourdes pour les candidats. Ainsi, sans être significativement différente de la clientèle dite de souche, la clientèle issue de l'immigration a des besoins spécifiques qui méritent d'être bien cernés et de faire l'objet d'une offre équitable.

Déjà, d'intenses efforts d'adaptation à ces nouveaux usagers ont été faits chez PAJR. Dans cet esprit, il est important de comprendre que, pour l'immigrant, il ne s'agit pas seulement de trouver un emploi. Dans les faits, la migration est un projet de vie qui, dans le cas des Québécois issus de l'immigration, doit être accompagné sur une plus longue période. Par ailleurs, il serait naïf de penser que chaque communauté a la même ouverture à l'immigration. Ainsi, bien que le travail soit amorcé, il reste encore beaucoup de chemin à faire afin de sensibiliser les communautés et les entreprises à cette catégorie de travailleurs et de citoyens.

Il est important de comprendre que, pour l'immigrant, il ne s'agit pas seulement de trouver un emploi. Dans les faits, la migration est un projet de vie qui, dans le cas des Québécois issus de l'immigration, doit être accompagné sur une plus longue période.

Cela dit, bien que PAJR ne soit pas officiellement et spécifiquement prestataire de services aux immigrants, des aménagements significatifs ont déjà été apportés à l'offre de services, aux opérations et à la gouvernance de l'organisation pour refléter cette réalité omniprésente. Par exemple, au cours des dernières années, PAJR a ouvert un point de service dans la métropole, où l'essentiel de la clientèle est issu de l'immigration. Nous avons modulé notre grille d'évaluation des candidats à partir de la réalité des immigrants. De même, la matrice des compétences utilisée pour assurer la qualité et l'équilibre des compétences au sein du conseil d'administration prend en considération l'importance de la clientèle immigrante et favorise la présence d'administrateurs sensibles à cette question. Aussi, PAJR propose entre autres à son réseau des formations sur la réalité de la clientèle immigrante et répertorie les meilleures pratiques leur étant adressées.

Bien que PAJR ne soit pas officiellement et spécifiquement prestataire de services aux immigrants, des aménagements significatifs ont déjà été apportés à l'offre de services, aux opérations et à la gouvernance de l'organisation pour refléter cette réalité omniprésente.

Toutefois, ayant été témoin de situations fâcheuses et n'ayant pas de ressource spécifiquement attitrée à cette clientèle, PAJR demeure encore prudente quant à la promotion soutenue des régions. Si l'avenir du Québec, et particulièrement celui des régions, passe par la régionalisation de l'immigration, nous sommes convaincus qu'il faut adopter une approche sensible au rythme des migrants et des communautés, et qu'il faut privilégier la mise en valeur de petits succès et bâtir à moyen et à long terme.

Le cas échéant, la mise en place d'un tel continuum intégré, clair et efficace permettrait de tirer un meilleur profit de l'immigration et de la diversité. Ainsi, PAJR serait justifiée d'améliorer sa prestation de service, notamment pour la plateforme électronique, le cadre de suivi individuel et les séjours exploratoires.

La mise en place d'un tel continuum intégré, clair et efficace permettrait de tirer un meilleur profit de l'immigration et de la diversité.

De même, l'organisation pourrait étendre la portée de sa gamme de services touchant la migration entrepreneuriale (PAJ Affaires) et les stages (PAJ Stages) à la clientèle immigrante. En effet, pour l'ensemble de la jeunesse québécoise, il s'agit d'une question d'occasions à cerner et à saisir. Selon nous, les jeunes qui se sont investis dans l'apprentissage d'un métier sont, par définition, à la recherche d'un environnement où mettre à profit leurs connaissances et leur capacité d'innovation.

Ainsi, cela contribuerait à la pénurie d'entrepreneurs en région et fournirait une voie simplifiée de reconnaissance des compétences et d'évaluation de l'expertise des immigrants. D'ailleurs, un travail d'arrimage fort pertinent pourrait être entamé entre le MIDI, Emploi-Québec, PAJR et les employeurs pour faciliter l'utilisation du stage comme lieu de rencontre entre les intérêts des employeurs et des migrants.

Une gouvernance sous le signe de la transparence et de l'efficacité

Encore une fois, considérant l'importance stratégique de l'accueil et du déploiement de l'immigration sur le territoire québécois, PAJR considère qu'il est essentiel d'assurer une meilleure cohérence entre les acteurs. D'une part, nous considérons qu'à l'instar d'autres politiques gouvernementales, la prochaine politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion devrait interpeller l'ensemble des ministères dans une vision commune et dans un engagement réaliste sur le rôle essentiel de l'immigration et de la diversité pour l'avenir du Québec.

Considérant l'importance stratégique de l'accueil et du déploiement de l'immigration sur le territoire québécois, PAJR considère qu'il est essentiel d'assurer une meilleure cohérence entre les acteurs.

Dans la foulée, une consultation devrait être menée sur les cibles annuelles d'accueil. À ce sujet, PAJR est d'avis que la société québécoise doit absolument atteindre une forme ou une autre de consensus social s'appuyant sur la place et sur l'importance de l'apport de l'immigration quant à l'avenir du Québec, comme nous l'avons déjà souligné. Après avoir pris le temps d'y arriver, une lente mais progressive augmentation du nombre d'immigrants pouvant s'exprimer correctement en français devrait s'opérer pour atteindre annuellement 60 000 nouveaux citoyens.

De même, PAJR suggère la mise en place, en s'inspirant du modèle de la Commission des partenaires du marché du travail, d'une instance de coordination impliquant les principaux acteurs de la politique (recrutement, accueil, régionalisation, intégration) afin d'assurer une cohérence des actions et des mesures dans le but réaffirmé de réussir ensemble chaque projet d'immigration. Sous la gouverne du MIDI, cette instance pourrait avoir le mandat de faire des recommandations directement à la ministre sur l'ensemble des sujets touchant la politique.

Concrètement, une telle instance pourrait, après s'être penchée spécifiquement sur la question du déploiement de l'immigration sur le territoire, identifier très clairement les enjeux et défis actuels, puis proposer des cibles claires, des livrables bien définis et des résultats concrets. En étant suggérés par les acteurs eux-mêmes, et ce, dans une perspective de rentabilité sociale, ceux-ci pourraient être validés par le MIDI et devenir le cadre de reddition de compte quantitatif.

Toujours dans l'esprit du continuum proposé plus haut, PAJR propose de bonifier sa plateforme électronique de gestion de la relation client pour assurer un suivi et une collecte de données efficaces année après année, permettant entre autres d'établir annuellement le niveau de rentabilité économique et sociale de ce volet de la politique (ex. : investissement annuel en régionalisation par rapport au nombre de personnes ayant migré par rapport à la durabilité des migrations).

CONCLUSION

En définitive, selon le réseau de PAJR, la prochaine politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion doit s'appuyer sur des initiatives concrètes et axées sur de véritables résultats. Dans une vision plus large du développement du Québec, cette politique ne peut être élaborée exclusivement et étroitement en fonction des besoins des immigrants, mais doit être partie prenante d'une vision plus large de mobilité interrégionale pour l'ensemble des Québécois, avec une sensibilité particulière aux besoins des immigrants. De même, bien que PAJR milite en faveur du développement des régions, elle considère que cette prochaine politique doit nécessairement être écrite dans une perspective d'occupation et de vitalité de l'ensemble des territoires québécois, incluant évidemment les grands pôles urbains de Québec, de Montréal et de Gatineau.

Bien que PAJR milite en faveur du développement des régions, elle considère que cette prochaine politique doit nécessairement être écrite dans une perspective d'occupation et de vitalité de l'ensemble des territoires québécois, incluant évidemment les grands pôles urbains de Québec, de Montréal et de Gatineau.

Depuis sa création, avec l'aide de l'État et des régions partenaires, PAJR a beaucoup évolué pour devenir une chaîne d'intelligence territoriale contribuant au développement socioéconomique de l'ensemble du Québec et, plus concrètement, au développement des régions partenaires. Forte d'un réseau de plus de 60 agents de migration et de liaison bien implantés en région et dans les trois grands pôles urbains de la province, PAJR a su créer un continuum de services qui sert déjà annuellement plus de 6 000 jeunes Québécois dont le projet de migration nécessite une forme ou une autre de soutien et d'accompagnement.

Ainsi, PAJR est fière de son bilan portant à près de 6 700, depuis 2006, le nombre de jeunes ayant concrètement migré avec le soutien du réseau de PAJR. Loin de s'essouffler, après 25 ans au service des régions et des jeunes Québécois, notre réseau souhaite poursuivre dans cette direction et même accroître le nombre de jeunes qui se mettront en mouvement pour trouver leur eldorado.

ANNEXE A

La mobilité interrégionale
Un maillon essentiel
de la chaîne de création
de richesse du Québec

Mémoire déposé à la
Commission de
révision permanente
des programmes

Place aux jeunes en RÉGION

La mobilité interrégionale

Un maillon essentiel de la chaîne de création de richesse du Québec

MÉMOIRE
de Place aux jeunes en région (PAJR)

Déposé à la Commission de révision permanente des programmes du gouvernement du Québec

7 novembre 2014

COORDINATION

R. Mathieu Vigneault

RÉDACTION/CONTRIBUTION

Équipe de Place aux jeunes en région (PAJR)

RÉVISION

Stéphanie Tétreault

DESIGN GRAPHIQUE

Caron Design (Nathalie Caron)

REMERCIEMENTS

Place aux jeunes en région tient à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce document. Des remerciements particuliers sont adressés aux membres du réseau Place aux jeunes, soit les partenaires-promoteurs et les agents de migration, ainsi qu'aux partenaires locaux pour leur collaboration. Ce travail a pu notamment se poursuivre grâce au soutien de plusieurs membres du réseau, qui se sont impliqués dans différents comités consultatifs tenus durant l'hiver ainsi qu'au printemps 2013 et 2014.

Place aux jeunes en région souhaite également remercier les partenaires nationaux et les chercheurs universitaires qui, par leurs réflexions et commentaires, ont grandement contribué au présent mémoire. Enfin, l'organisation désire souligner le travail accompli par les membres du conseil d'administration, qui, lors de plusieurs rencontres ordinaires et lacs à l'épaule, ont contribué à la définition des orientations et de la vision développées dans ce document.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

1. L'enjeu démographique en région 4

2. Un investissement rentable depuis près de 25 ans 6

3. La contribution des immigrants au développement du Québec et leurs défis d'intégration 9

4. L'intérêt croissant des immigrants pour l'établissement en région 12

5. Un frein à la mobilité interrégionale : les dédoublements de structures et de services 15

6. Notre vision pour une optimisation des services de mobilité interrégionale 18

CONCLUSION 22

ANNEXE 1 - Une clause d'impact territorial 23

ANNEXE 2 - Illustration des dédoublements des services en migration interrégionale 24

ANNEXE 3 - Continuum de services en mobilité interrégionale 27

ANNEXE 4 - Écosystème de mobilité interrégionale des néo-Québécois 28

BIBLIOGRAPHIE 29

INTRODUCTION

Le renversement de la pyramide démographique est l'un des enjeux – sinon le plus grand – auxquels fera face l'ensemble des nations et des états occidentaux. Le Québec ne fait pas exception : il se dirige même plus rapidement que les autres vers un inquiétant déséquilibre sociodémographique, les régions à caractère rural en tête. C'est pourquoi, selon plusieurs experts, la mobilité internationale et interrégionale des personnes est devenue un indicateur de santé socioéconomique et un important facteur de développement. Il n'est donc pas étonnant de constater que le développement démographique et la question de l'attractivité des territoires soient devenus une priorité pour la majorité des régions du Québec. C'est dans cet esprit que l'Assemblée nationale du Québec a adopté, le 5 avril 2012, une loi-cadre pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, dont deux des principaux objectifs sont d'agir pour mieux habiter nos territoires et d'agir pour vivre de nos territoires.

La mobilité internationale et interrégionale des personnes est devenue un indicateur de santé socioéconomique et un important facteur de développement.

Évidemment, l'avenir des régions à caractère rural du Québec pourrait être influencé par les recommandations de la Commission de révision permanente des programmes. Dans cet esprit, à **l'annexe 1**, nous nous permettons de vous proposer quelques questions qui, dans le cadre de vos travaux, pourraient vous aider à entrevoir le niveau et la nature des impacts potentiels de la mise en œuvre de vos recommandations sur les milieux ruraux ainsi que sur leurs populations. Celles-ci vous sont proposées sans prétention et traduisent deux des doléances fondamentales portées par notre organisation, soit l'importance de l'équité entre les territoires et la complémentarité entre les milieux urbains et ruraux.

Bien entendu, l'avenir des régions à caractère rural passe aussi, et surtout, par les choix que ferons leurs citoyens et particulièrement les jeunes originaires des milieux ruraux. Partir pour aller étudier, pour vivre dans un nouveau milieu ou encore pour découvrir le monde fait partie des grandes décisions dans la vie d'un jeune adulte. Cependant, avec le temps, ces décisions et la réalité engendrée pèsent lourd sur la viabilité sociale et économique des milieux de vie.

L'avenir de la ruralité québécoise (30 % du PIB du Québec) appelle à un effort de créativité, notamment dans l'aménagement du territoire et dans l'organisation du « vivre ensemble ». Mais aussi et surtout dans l'ouverture à une transformation du portrait de la grande famille rurale par l'accueil et par l'intégration d'une immigration volontaire. Cela dit, il apparaît que cette manne sociodémographique amène son lot de défis complexes et de solutions contradictoires.

Variation projetée de la population totale des MRC[1] du Québec de 2011 à 2036, scénario A - Référence

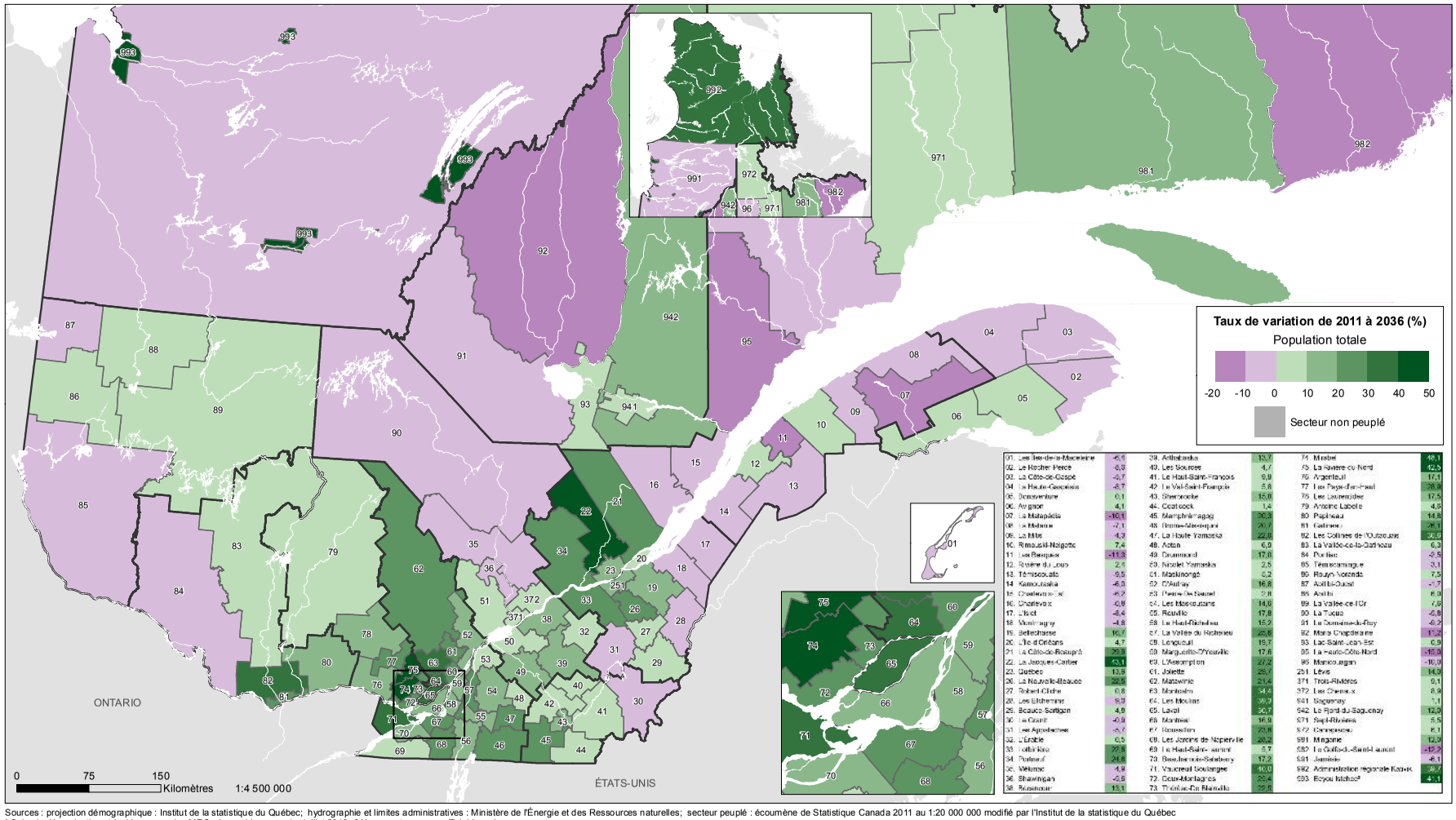

01. Les Îles-de-la-Madeleine	-6,6	39. Arthabaska	13,7	74. Mirabel	46,1
02. Le Rocher-Percé	-0,8	40. Les Sources	4,7	75. La Rivière-du-Nord	42,5
03. La Côte-de-Gaspé	-5,7	41. Le Haut-Saint-François	9,8	76. Argenteuil	17,1
04. La Haute-Gaspésie	-8,7	42. Le Val-Saint-François	5,8	77. Les Pays-d'en-Haut	28,8
05. Bonaventure	0,1	43. Sherbrooke	15,0	78. Les Laurentides	17,5
06. Avignon	4,1	44. Coaticook	1,4	79. Antoine-Labelle	4,8
07. La Matapédia	-10,1	45. Memphrémagog	20,3	80. Papineau	14,8
08. Le Mitis	-7,1	46. Brome-Missisquoi	20,7	81. Gatineau	30,1
09. La Mitis	4,3	47. La Haute-Yamaska	22,8	82. Les Collines-de-l'Outaouais	36,0
10. Rimouski-Neigette	7,4	48. Acton	6,9	83. La Vallée-de-la-Gatineau	6,3
11. Les Basques	-11,3	49. Drummond	17,8	84. Pontiac	-2,5
12. Rivière-du-Loup	2,1	50. Nicolet-Yamaska	2,5	85. Témiscamingue	3,1
13. Témiscouata	5,5	51. Maskinongé	6,2	86. Rouyn-Noranda	7,5
14. Kamouraska	-6,8	52. D'Autray	16,8	87. Abitibi-Ouest	-1,7
15. Charlevoix-Est	-4,2	53. Pierre-De Saurel	7,8	88. Abitibi	8,9
16. Charlevoix	-0,8	54. Les Maskoutains	14,6	89. La Vallée-de-l'Or	4,8
17. L'Islet	-8,4	55. Rouville	17,8	90. La Tuque	-5,8
18. Montmagny	-4,8	56. Le Haut-Richelieu	15,2	91. La Domaine-du-Roy	-9,2
19. Bellechasse	10,7	57. La Vallée-du-Richelieu	25,8	92. Maria-Chapdelaine	11,2
20. L'Île-d'Orléans	4,7	58. Longueuil	15,7	93. Lac-Saint-Jean-Est	0,9
21. La Côte-de-Beaupré	20,3	59. Marguerite-D'Youville	17,6	94. La Haute-Côte-Nord	-10,9
22. La Jacques-Cartier	43,1	60. L'Assomption	27,2	95. Manicouagan	-10,9
23. Québec	13,9	61. Joliette	25,7	96. Les Îles	14,9
24. La Nouvelle-Beauce	22,5	62. Matawinie	21,4	971. Trois-Rivières	9,1
27. Robert-Cliche	0,8	63. Montcalm	34,4	972. Les Chenaux	8,9
28. Les Etchemins	9,8	64. Les Moulins	35,7	981. Saguenay	7,1
29. Beauce-Sartigan	4,8	65. Laval	30,7	982. Le Fjord-du-Saguenay	12,0
30. La Granit	-0,8	66. Montréal	16,8	991. Eeyou Istchee	8,5
31. Les Appalaches	-5,7	67. Roussillon	29,8	992. Eeyou Istchee	8,1
32. L'Érable	0,5	68. Les Jardins de Napierville	26,2	993. Minganie	12,0
33. Lotbinière	27,8	69. Le Haut-Saint- Laurent	5,7	582. La Côte-de-Saint-Laurent	-12,7
34. Portneuf	24,8	70. Beauharnois-Salaberry	17,2	591. Jamésie	-46,1
35. Mékinac	4,8	71. Vaudreuil-Soulanges	16,0	592. Administration régionale Kativik	39,7
36. Shawinigan	-0,6	72. Deux-Montagnes	25,4	593. Eeyou Istchee[2]	41,1
38. Bécancour	15,1	73. Thérèse-De Blainville	22,6		

Sources : projection démographique : Institut de la statistique du Québec; hydrographie et limites administratives : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; secteur peuplé : écoumène de Statistique Canada 2011 au 1:20 000 000 modifié par l'Institut de la statistique du Québec
[1] Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2013; [2] Nouveau toponyme officiel - venir

Variation projetée de la population des 20-64 ans des MRC[1] du Québec de 2011 à 2036, scénario A - Référence

Institut de la statistique Québec

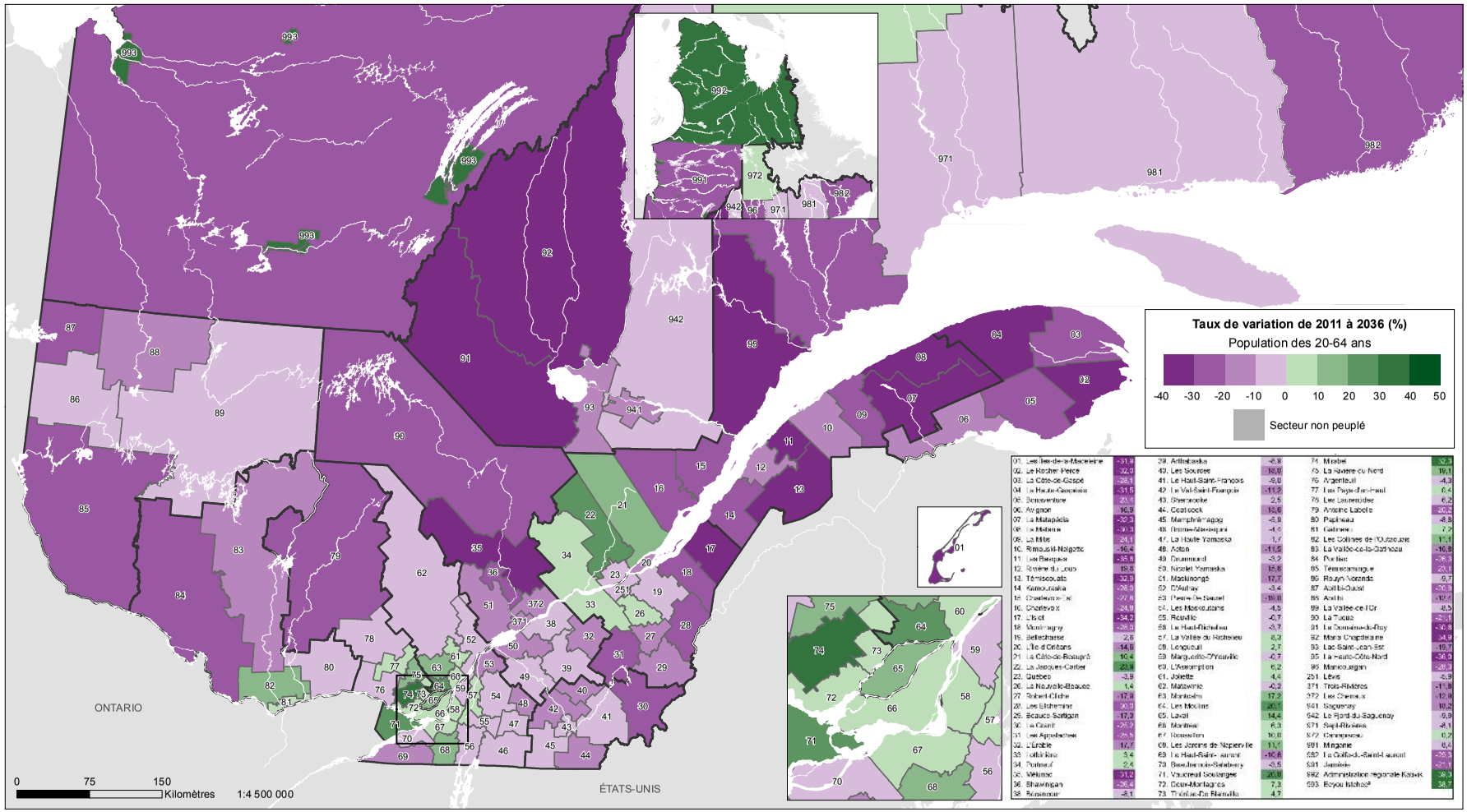

01. Les Îles-de-la-Madeleine	-31,8	39. Arthabaska	-8,8	74. Mirabel	35,3
02. Le Rocher-Percé	-32,0	40. Les Sources	16,0	75. La Rivière-du-Nord	19,1
03. La Côte-de-Gaspé	-26,1	41. Le Haut-Saint-François	-9,0	76. Argenteuil	-4,3
04. La Haute-Gaspésie	-31,5	42. Le Val-Saint-François	-11,2	77. Les Pays-d'en-Haut	0,4
05. Bonaventure	-20,6	43. Sherbrooke	2,5	78. Les Laurentides	6,2
06. Avignon	16,9	44. Coaticook	15,8	79. Antoine-Labelle	20,2
07. La Matapédia	-30,3	45. Memphrémagog	-5,9	80. Papineau	-8,8
08. Le Mitis	-30,3	46. Brome-Missisquoi	-4,1	81. Gatineau	7,2
09. La Mitis	-20,1	47. La Haute-Yamaska	1,7	82. Les Collines-de-l'Outaouais	17,1
10. Rimouski-Neigette	-16,4	48. Acton	-11,5	83. La Vallée-de-la-Gatineau	-16,8
11. Les Basques	-35,8	49. Drummond	-3,2	84. Pontiac	-26,3
12. Rivière-du-Loup	15,8	50. Nicolet-Yamaska	15,8	85. Témiscamingue	23,1
13. Témiscouata	-32,9	51. Maskinongé	-17,7	86. Rouyn-Noranda	6,7
14. Kamouraska	-28,3	52. D'Autray	-3,4	87. Abitibi-Ouest	-21,3
15. Charlevoix-Est	-27,6	53. Pierre-De Saurel	-15,8	88. Abitibi	-19,2
16. Charlevoix	-24,8	54. Les Maskoutains	-4,5	89. La Vallée-de-l'Or	-8,5
17. L'Islet	-34,2	55. Rouville	-0,7	90. La Tuque	-21,1
18. Montmagny	-26,8	56. Le Haut-Richelieu	-5,7	91. La Domaine-du-Roy	-30,8
19. Bellechasse	2,8	57. La Vallée-du-Richelieu	6,3	92. Maria-Chapdelaine	-34,9
20. L'Île-d'Orléans	-14,6	58. Longueuil	2,7	93. Lac-Saint-Jean-Est	-19,7
21. La Côte-de-Beaupré	10,4	59. Marguerite-D'Youville	-0,7	94. Le Fjord-du-Saguenay	-36,5
22. La Jacques-Cartier	25,9	60. L'Assomption	6,2	95. Le Haute-Côte-Nord	-36,5
23. Québec	-3,8	61. Joliette	4,4	96. Manicouagan	-28,2
24. La Nouvelle-Beauce	1,4	62. Matawinie	-0,2	97. Lévis	-5,9
25. Robert-Cliche	-17,9	63. Montcalm	17,2	371. Trois-Rivières	-11,8
26. Les Etchemins	30,9	64. Les Moulins	26,1	372. Les Chenaux	-12,9
27. Beauce-Sartigan	-17,3	65. Laval	14,4	941. Saguenay	10,2
28. Le Granit	-25,9	66. Montréal	6,3	942. Le Fjord-du-Saguenay	-5,9
31. Les Appalaches	-25,5	67. Roussillon	16,8	971. Gaspésie	6,2
32. L'Érable	-17,7	68. Les Jardins de Napierville	11,1	981. Minganie	0,4
33. Lotbinière	3,4	69. Le Haut-Saint- Laurent	-16,8	982. Le Golfe-du-Saint-Laurent	-35,3
34. Portneuf	2,4	70. Beauharnois-Salaberry	-5,5	991. Jamésie	-21,1
35. Mékinac	-31,2	71. Vaudreuil-Soulanges	20,0	992. Administration régionale Kativik	36,3
36. Shawinigan	-26,4	72. Deux-Montagnes	7,3	993. Eeyou Istchee²	36,7
38. Bécancour	-8,1	73. Thérèse-De Blainville	4,7		

Sources : projection démographique : Institut de la statistique du Québec; hydrographie et limites administratives : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; secteur peuplé : écoumène de Statistique Canada 2011 au 1:20 000 000 modifié par l'Institut de la statistique du Québec
[1] Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2013; [2] Nouveau toponyme officiel - venir

1 L'ENJEU DÉMOGRAPHIQUE EN RÉGION

Le phénomène dit de « l'exode rural », perçu comme une crise au cours des années 1990, a considérablement changé depuis. Bien entendu, l'amélioration du bilan migratoire des municipalités à caractère rural demeure un défi. Toutefois, c'est avec enthousiasme que nous constatons un certain renversement, du moins dans les perceptions, les discours et les actions. Aujourd'hui, de plus en plus de gens affirment leur fierté d'être natifs de tel ou tel coin de pays, ou leur intention d'aller s'y établir un jour.

Il s'agit là d'une situation bien différente de celle des années 1990, alors qu'était colportée une image plutôt morose et défaitiste des régions, parfois par les ruraux eux-mêmes. Selon nos statistiques, cette perception renouvelée de ce que peut représenter le mode de vie en milieu rural rejoint de plus en plus de jeunes. En effet, depuis 2006, PAJR a constaté que, parmi les quelque 1 000 jeunes qui s'établissent en région avec le soutien de son réseau, de plus en plus de migrants ne sont pas originaires du territoire de destination et, pour une proportion importante, sont originaires de grands centres urbains au sein desquels on retrouve une quantité croissante de Québécois issus de l'immigration.

Il s'agit d'un résultat combiné du travail acharné de plusieurs intervenants, dont PAJR, d'une certaine conjoncture économique et de l'apparition d'une nouvelle génération de jeunes professionnels aux valeurs semblables à celles des milieux ruraux (les générations X et Y accordent beaucoup d'importance au temps passé en famille, à la proximité de la nature, à la sécurité, au développement durable, etc.). Ainsi, plusieurs régions ont amélioré sensiblement leur solde migratoire.

Toutefois, rien n'est encore gagné! Une amélioration certes, mais trop peu pour assurer le renouvellement nécessaire des populations des milieux ruraux. Par ailleurs, l'écart avec les grands centres urbains est encore très présent, obligeant les régions à redoubler d'efforts pour compenser les mouvements migratoires dans un contexte, relativement nouveau celui-là, de rareté de main-d'œuvre qualifiée et de relève d'entreprise.

> Le processus migratoire ne peut plus être appréhendé de façon unidimensionnelle, mais davantage dans une perspective de service à la clientèle.

Dans cet esprit, pour PAJR, chaque jeune québécois, sans égard à son lieu d'origine, qui souhaite vivre et prospérer en région peut et doit contribuer au grand projet que représentent l'occupation et la vitalité des régions. Cependant, le processus migratoire ne peut plus être appréhendé de façon unidimensionnelle, mais davantage dans une perspective de service à la clientèle ou, en d'autres mots, comme un accompagnement flexible tenant en compte les parcours de vie des différents types de clientèles (ex.: ruraux d'origine, urbains d'origine, immigrants) sur des territoires où cohabitent l'urbain et le rural.

En somme, l'avenir de l'ensemble du Québec passe par une contribution optimale de sa jeunesse, particulièrement des jeunes québécois issus de l'immigration, à l'occupation et à la vitalisation du territoire. Nous croyons fermement que ces jeunes formés et dynamiques représentent un capital humain pour les communautés, et que celles-ci ont un potentiel d'accueil qu'il faut canaliser et optimiser. L'apport de ces jeunes québécois dans une communauté, particulièrement dans les MRC à caractère rural, a des répercussions énormes sur une multitude de détails de la vie quotidienne, tels que la sécurité publique (présence de pompiers volontaires), le financement des services publics, la démocratie (pluralité des points de vue), le développement économique (création d'entreprises et expertise acquise à l'international), etc.

Ironiquement, force est de constater qu'aujourd'hui plus que jamais, une grande partie de ce capital humain réside dans les grands ensembles métropolitains. La mise en valeur et la promotion du vivre et prospérer en région demeure essentielle, pour les régions bien entendu, mais aussi pour les jeunes urbains, particulièrement ceux issus de l'immigration, qui ne profitent pas d'un bassin suffisant d'occasions d'emploi. Dans les circonstances, il apparaît hautement pertinent de maintenir un service d'accompagnement à la mobilité interrégionale et même de soutenir son développement.

Cela dit, bien consciente du défi financier que doit relever le gouvernement du Québec, PAJR considère néanmoins essentiel d'optimiser les structures et les ressources déjà en place, et de s'assurer de leur efficacité et leur cohésion.

PAJR considère néanmoins essentiel d'optimiser les structures et les ressources déjà en place, et de s'assurer de leur efficacité et leur cohésion.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution de la demande au cours des cinq dernières années, il est grandement nécessaire de mieux adapter le travail de liaison dans les grands centres ainsi que l'offre d'accompagnement à la mobilité aux différentes clientèles, telles que les jeunes québécois issus de l'immigration et les entrepreneurs en devenir, et ce, dans une perspective de résultats tangibles pour les jeunes, les régions et le Québec en général.

En définitive, nous sommes d'avis que l'État québécois aurait avantage à se doter d'une vision stratégique de croissance démographique (androgène et exogène) à l'échelle nationale appuyée d'un plan d'action en mobilité interrégionale et, dans l'opérationnalisation, à s'associer à des partenaires et à des initiatives concrètes, axées sur de véritables résultats pour les migrants et pour l'ensemble des régions du Québec.

2 UN INVESTISSEMENT RENTABLE DEPUIS PRÈS DE 25 ANS

C'est dans ce contexte que Place aux jeunes en région (PAJR) intervient depuis près de 25 ans, et contribue à l'occupation du territoire québécois et au développement des communautés en stimulant la mobilité interrégionale des jeunes diplômés. Dans les faits, depuis le début de la *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014* du gouvernement du Québec, des milliers de jeunes québécois ont concrétisé leur rêve de s'établir dans un milieu stimulant grâce au soutien de PAJR, contribuant ainsi à la dynamisation du territoire québécois.

Gouvernance

Fondée en 1990, PAJR s'est développée rapidement et est maintenant présente dans 63 municipalités régionales de comté (MRC) situées dans 15 régions administratives. En cours de route, l'organisation s'est dotée d'une solide structure de gouvernance, dont la première instance est un conseil d'administration composé de 12 experts parmi lesquels 8 sont complètement indépendants du programme de financement.

Le conseil d'administration s'appuie sur un comité de gouvernance, dont le mandat est d'assurer le maintien des plus hauts standards en matière de gouvernance et d'éthique. Il est chargé de revoir la structure, la composition, le rendement et les opérations du conseil et de ses comités. En outre, un comité de financement a le mandat d'examiner l'admissibilité et de faire le suivi des ententes de partenariat avec les partenaires locaux. Enfin, un comité d'évaluation a le mandat d'analyser et de suggérer des bonifications, des actualisations ou des modifications à l'offre de services de PAJR ainsi que des améliorations au cadre opérationnel.

Déploiement opérationnel

Sur le terrain, PAJR déploie une structure extrêmement légère s'appuyant sur une soixantaine d'organismes locaux déjà existants à titre de promoteurs du programme Place aux jeunes (PAJ). Par le biais d'une entente de partenariat, ces organismes locaux ont le mandat d'embaucher et d'héberger un agent de migration PAJ/Desjardins, dont le rôle exclusif est d'assumer le mandat Place aux jeunes au bénéfice des jeunes adultes et du territoire de la MRC. Ces organismes sont actuellement des *Centres locaux de développement* (CLD), des *Carrefours jeunesse-emploi* (CJE), des *Place aux jeunes* incorporés ou des organismes jeunesse reconnus dans le milieu. En plus de ces organismes, le réseau peut compter sur l'implication de centaines d'intervenants, de bénévoles et d'organisations locales, tels que les municipalités, les MRC, les élus, les CLD, les SADC, les chambres de commerce, les forums jeunesse régionaux, les caisses Desjardins, les entreprises privées, Emploi-Québec, les CSSS, les commissions scolaires, les cégeps et les universités.

Le réseau peut compter sur l'implication de centaines d'intervenants, de bénévoles et d'organisations locales, tels que les municipalités, les MRC, les élus, etc.

Les 63 agents de migration PAJ/Desjardins jouent un rôle fondamental, puisqu'ils ont pour tâches de réaliser et de coordonner l'ensemble des services offerts aux jeunes migrants. De plus, trois agents de liaison PAJ/Desjardins établis à Montréal, à Québec et à Gatineau ont pour mandat de sensibiliser les jeunes sur les possibilités d'emploi et d'affaires, ainsi que sur les avantages à s'établir en région. Ils doivent ainsi faire connaître les services de PAJR et recruter des jeunes diplômés âgés entre 18 et 35 ans, afin d'alimenter le travail des agents de migration PAJ/Desjardins dans les MRC.

Dans sa relation avec l'usager, qui débute généralement par la rencontre d'un agent de liaison PAJ/Desjardins en milieu urbain ou par la consultation de notre plateforme électronique de type « Customer relationship management (CRM) », PAJR expose les avantages qu'offrent les régions à caractère rural, notamment en ce qui a trait au milieu et au cadre de vie. Cependant, PAJR insiste surtout sur les offres d'emploi (en moyenne 14 000 offres d'emplois qualifiés sont mises en ligne annuellement), sur les occasions d'affaires (une trentaine d'occasions d'affaires ou de relève de PME depuis 2 ans) et sur les possibilités de stages de fin d'études. Par la suite, PAJR déploie une vaste offre de services qui vise à faire découvrir concrètement au jeune adulte une ou quelques communautés d'intérêt, notamment par le biais d'un séjour exploratoire et/ou d'un suivi individuel.

Coût-avantage du financement accordé à PAJR

Pour réaliser son mandat, PAJR peut compter sur l'appui financier du Secrétariat à la jeunesse et du Mouvement des caisses Desjardins ainsi que sur une multitude d'autres partenaires locaux, régionaux et nationaux. À ce titre, près de 4 millions de dollars ont été investis dans notre réseau au cours de l'année financière 2013-2014, dont 31 % proviennent d'investissements locaux ou régionaux; des sommes qui vont essentiellement dans la prestation de services aux jeunes, PAJR ayant des frais de gestion de seulement 8,9 %.

Ces investissements ont des retombées économiques et sociales majeures pour les communautés locales; on parle de plus de 36 millions de dollars en 2013-2014, selon les données obtenues en collaboration avec Emploi-Québec. Au-delà de ces chiffres, le fait qu'il y ait plus de jeunes diplômés en région signifie qu'il y a plus de main-d'œuvre qualifiée ainsi que plus d'entrepreneurs et plus de citoyens prêts à s'engager et à s'impliquer dans leur milieu. L'occupation dynamique du territoire permet ainsi une répartition nationale et régionale de la richesse et de la main-d'œuvre, contribuant ainsi à renforcer notre société, et ce, tout en permettant aux jeunes de se réaliser.

Résultats concrets des actions de PAJR

À cet égard, PAJR est très fière de pouvoir présenter des résultats concrets, année après année, à ses principaux partenaires que sont le gouvernement du Québec et Mouvement des caisses Desjardins. **Depuis le début de la première *Stratégie d'action jeunesse* en 2006, c'est plus de 7 476 jeunes qui ont concrètement décidé de s'établir en région**. Près de 8 659 jeunes ont participé à nos séjours exploratoires, dont plus de 2 631 immigrants. De plus, 165 739 adolescents ont été rencontrés et sensibilisés à l'avenir que leur offrent les régions à caractère rural du Québec. Pour PAJR, ces résultats représentent autant d'impacts positifs pour les jeunes qui trouvent un milieu de vie stimulant que pour les régions d'accueil.

Rayonnement

Au cours de ses 25 années d'existence, PAJR a développé une forte intelligence territoriale, une compréhension fine du phénomène de la mobilité interrégionale et une expertise de pointe en accompagnement des migrants. En plus de ses interventions sur le terrain et de son offre de services, PAJR est devenue la référence en matière de mobilité interrégionale et est interpellée à ce titre sur différentes tribunes à l'échelle de la francophonie canadienne et mondiale, notamment comme conférencière ou pour la transmission du savoir-faire visant la mise en place d'initiatives.

Au cours de ses 25 années d'existence, PAJR a développé une forte intelligence territoriale, une compréhension fine du phénomène de la mobilité interrégionale et une expertise de pointe en accompagnement des migrants.

En effet, PAJR a directement transmis son savoir-faire ou inspiré l'implantation de plusieurs initiatives Place aux jeunes avec le soutien constant du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec ou du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec. Ainsi, des initiatives ont été mises en place par des leaders du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Ontario, du Manitoba, etc. De même, nous avons eu le privilège d'échanger avec des intervenants en développement des communautés locales d'Espagne, de la Côte-d'Ivoire, du Togo, du Burkina Faso et, évidemment, de la France, où plusieurs projets ont pris racine.

La force de PAJR est sa capacité à établir des partenariats avec des organisations qui soutiennent le développement des collectivités; nous mentionnons le Mouvement des caisses Desjardins, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) et bien d'autres. Par exemple, l'entente entre PAJR et la Fondation CPA vise l'attribution de bourses universitaires à des candidats à la profession de CPA qui choisiront d'exercer la profession en région et de s'y impliquer.

En outre, PAJR est membre de comités consultatifs jeunesse de la Commission des partenaires du marché du travail pour la réalisation d'études sur les jeunes, par exemple celle de 2011 sur la conciliation familiale chez les jeunes[1] ou celle publiée en juin 2013 sur les contraintes à l'emploi des jeunes immigrants au Québec[2], dont nous partageons les constats. Cet avis ne fait toutefois aucune mention des réalités régionales ni n'aborde la question de la mobilité interrégionale.

Enfin, PAJR a été l'objet de plusieurs études universitaires dont l'une[3] conclut que notre réseau est un acteur de développement socioéconomique des communautés rurales et un contributeur à cet espace d'innovation sociale.

---

1 http://ccjeunes.org/publications

2 http://ccjeunes.org/avis-l-insertion-en-emploi-des-jeunes-immigrants-de

3 Marie-Ève Proulx, *Place aux jeunes : une avenue pour la revitalisation des communautés rurales?*, sous la direction de Yao Assogba et Louis Favreau, UQO, mars 2005. Disponible sur le site web de l'Observatoire en économie sociale et en développement régional.

3 LA CONTRIBUTION DES IMMIGRANTS AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC ET LEURS DÉFIS D'INTÉGRATION

Le Canada et, parallèlement, le Québec sont deux des très rares États qui sélectionnent leurs immigrants. Dans un contexte mondial de concurrence pour l'attraction des talents, les immigrants qui se présentent à nos portes doivent être considérés comme des ressources de grande valeur. Les immigrants sélectionnés par le Québec pour leur profil de compétences et pour leur expertise ont donc des attentes, pour l'essentiel, très légitimes quant à leur intégration socioéconomique et à la concrétisation de leur désir de contribuer à leur société d'accueil. Ainsi, la migration devient de plus en plus l'incarnation d'un projet de vie et d'une stratégie d'ascension sociale basée sur le cumul d'un capital *mobilitaire*, et, de moins en moins, sur une fatalité.

Qualifiés, débrouillards et entreprenants, ils sont arrivés récemment ou sont de deuxième, voire de troisième génération et en quête d'un emploi qualifié.

Deux caractéristiques du profil de l'immigration au Québec attirent notre attention. La première est que 79,2 % des personnes issues de l'immigration déclarent connaître le français[4]. Chez les jeunes travailleurs qualifiés admis en 2013, 72,3 % d'entre eux déclarent connaître le français. Cela constitue un critère essentiel lorsque le projet de migration d'une région métropolitaine vers une région à caractère rural québécoise est envisagé. L'autre caractéristique, donnée particulièrement intéressante pour les employeurs québécois qui sont en démarche d'internationalisation, est le taux de bilinguisme des immigrants au Québec : 57,5 %. Ce taux est de 15 % supérieur à celui des jeunes québécois d'origine. À notre avis, il s'agit d'une ressource à ne pas négliger. Bien au contraire, car, à en croire les démographes, à partir de 2015, les immigrants représenteront la totalité de la croissance de la population active, devenant ainsi des acteurs majeurs pour l'ensemble du développement socioéconomique.

Ainsi, une saine planification et la synchronisation des interventions sur le plan de la promotion, de la sélection et, surtout, de l'intégration des immigrants apporteront leur lot d'avantages pour tous, de la communauté d'accueil en passant par les employeurs, l'immigrant lui-même, sa famille jusqu'à son pays d'origine (351 milliards de dollars en transferts de fonds en 2001 par rapport à 107 milliards de dollars en aide publique au développement international à l'échelle mondiale).

Pourtant, les candidats issus de l'immigration, notamment les nouveaux arrivants sélectionnés par le Québec, ont certaines difficultés à trouver un emploi à Montréal. Malgré leur bonne volonté, les immigrants font face à un taux de chômage qui demeure gonflé à près du double de celui des Québécois d'origine, soit 11,5 % contre 7 %.

Devant ce défi d'intégration socioéconomique, ceux-ci rivaliseront d'ingéniosité et adopteront différentes stratégies pour atteindre leur objectif et pour favoriser leur intégration à la société québécoise. La migration en région est, depuis 2008, une stratégie de plus en plus utilisée. D'autres stratégies, dont la déqualification temporaire dans le but spécifique d'acquérir l'expérience

4 www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2013.pdf et www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2014_admisQc.pdf

québécoise tant demandée par les employeurs ou une réorientation par un retour aux études, doivent, à notre avis, interpeller tous les acteurs en employabilité afin que ces stratégies d'intégration ne se traduisent pas en perte de capital de compétences. La recherche de stages, par exemple par le biais du programme Interconnexion, et l'optimisation des réseaux sociaux viendront compléter l'arsenal du jeune immigrant.

> Près de 80 % des quelque 50 000 nouveaux arrivants, dont près de 70 % ont moins de 35 ans, s'établissent chaque année dans la grande région métropolitaine de Montréal.

Cela dit, alors que l'immigration pourrait améliorer considérablement le niveau d'occupation et de vitalité des régions à caractère rural, il en est tout autrement. En effet, près de 80 % des quelque 50 000 nouveaux arrivants, dont près de 70 % ont moins de 35 ans[5], s'établissent chaque année dans la grande région métropolitaine de Montréal, comparativement à un très mince 1,9 % dans les 7 régions ressources du Québec. Ainsi, à peine 943 des 49 489 nouveaux immigrants en 2009 projetaient de s'établir dans l'une ou l'autre des 7 régions ressources du Québec. En contrepartie, et à elles seules, les îles de Montréal et de Laval attiraient 38 414 immigrants. Les statistiques récentes démontrent que les initiatives de régionalisation de l'immigration telles qu'elles sont appliquées peinent à renverser la métropolisation de l'immigration.

IMMIGRANTS ADMIS DE 2001 À 2010 PRÉSENTS EN 2012	IMMIGRANTS ADMIS DE 2003 À 2012 PRÉSENTS EN 2014
Taux de présence 75,9 %	Taux de présence 75,7 %
Résidents de la RMM[6] 75,2 %	Résidents de la RMM 74,9 %
Résidents de la CMM[7] 80,7 %	Résidents de la CMM 80,8 %

Source : Résultats de l'enquête auprès des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés (ETQ) – Gouvernement du Québec, 2013

5 www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2013.pdf

6 RMM : La Région métropolitaine de Montréal regroupe les régions administratives de Montréal et de Laval ainsi que l'agglomération de Longueuil.

7 CMM : La Communauté métropolitaine de Montréal inclut 82 municipalités.

L'intégration économique des immigrants plus rapide dans les plus petites régions

Selon une étude de 2008 de Statistique Canada, il en ressort que l'intégration des immigrants habitant dans les petites régions moins urbanisées est meilleure que dans les grands centres, et cet avantage s'accentue au fil des ans. L'étude définit l'intégration économique selon deux aspects : l'écart initial de revenu au moment de l'établissement entre les immigrants et les Canadiens, puis la vitesse de convergence ou le rattrapage subséquent à mesure que les années passent.

Dans les très grandes régions urbaines, précise cette étude, l'écart initial de revenu est de 37 %. Après quatre ans, il est de 22 %, et il faut attendre la douzième année pour qu'il tombe sous le seuil de 10 % (voir le graphique ci-dessous). En revanche, dans les petites régions urbaines, l'écart initial n'est que de 14 % et, dès la quatrième année, les immigrants gagnent 2 % de plus que les Canadiens. L'avantage relatif des immigrants continue d'augmenter au cours des années pour atteindre un sommet de 18 % à la onzième année[8]. Ainsi, bien que les immigrants aient un revenu plus faible dans tous les types de régions, l'écart se rétrécit à mesure qu'on se déplace le long du gradient d'urbain à rural.

L'intégration des immigrants est plus rapide dans les plus petites régions

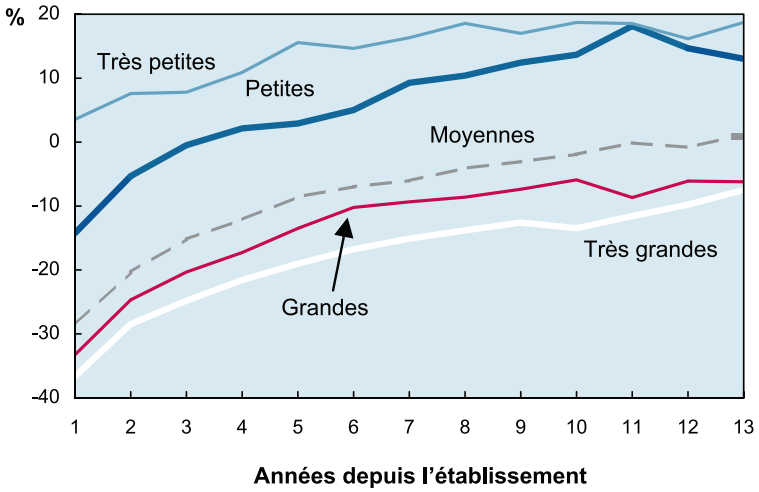

Source : Statistique Canada, banque de Donnees administratives longitudinales, 1992 a 2005

En y regardant de plus près, on constate qu'il devient évident qu'une meilleure intégration des immigrants au Québec, notamment par l'amélioration du processus de régionalisation, servirait plusieurs causes. Celle de l'immigrant d'abord, celle de la communauté et, certainement, celle de l'économie du Québec, car **une meilleure intégration des immigrants amènerait une augmentation du PIB de 2,1 %**. S'il est devenu incontournable de rétablir la santé financière du Québec pour assurer une certaine équité intergénérationnelle, il y a certes la rationalisation des dépenses, mais aussi – et surtout – la rentabilisation des actifs. Comme le mentionnait le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, monsieur Jean-Denis Girard, il n'y a pas que la colonne des dépenses à scruter : il y a aussi la colonne des revenus à gonfler.

8 André Bernard, « Les immigrants dans les régions », *Perspective*, Statistique Canada, janvier 2008, p. 8, www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008101/pdf/10505-fra.pdf.

Dans cet esprit, nous sommes d'avis que :

> « la responsabilité du pouvoir gouvernemental ne se limite pas à l'octroi de deniers publics, mais implique aussi une réflexion fondamentale sur l'évolution de la société québécoise et son fonctionnement actuel. Encore plus important, le gouvernement détient un rôle d'accompagnement de la population québécoise vers l'atteinte des objectifs de société. Dans le cadre de la régionalisation de l'immigration, il est indispensable que l'implication du gouvernement provincial devienne plus stratégique afin que ce projet puisse transcender le discours politique et devienne une réalité sociale.[9] »

Car, bien que l'immigration ne soit pas à elle seule une panacée pour résoudre les maux du Québec, sa contribution au développement économique et social serait plus substantielle si les actions de régionalisation, les programmes d'adaptabilité socioprofessionnelle et les mesures de lutte contre la discrimination étaient bonifiés, ce à quoi souscrit PAJR.

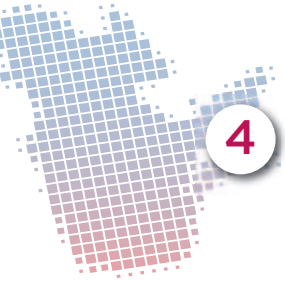

L'INTÉRÊT CROISSANT DES IMMIGRANTS POUR L'ÉTABLISSEMENT EN RÉGION

C'est donc dans ce contexte que les jeunes immigrants montréalais se tournent du côté des régions. Bien que la recherche d'un emploi stimulant demeure le principal facteur de mobilité interrégionale, il apparaît que les immigrants recherchent dans les milieux de vie périurbains et ruraux les mêmes caractéristiques que les natifs (un emploi de qualité, la proximité des réseaux sociaux, la tranquillité, l'accès à la nature et aux loisirs, le faible coût de la vie, etc.).

Dans les faits, depuis 2006-2007, la clientèle de PAJR issue de l'immigration a quadruplé. Les statistiques du point de service de PAJR à Montréal témoignent déjà très clairement de cette réalité, et il est devenu évident que c'est ce segment de notre clientèle qui connaîtra la croissance la plus soutenue au cours des prochaines années.

9 Geneviève Poirier-Grenier, Les politiques de régionalisation de l'immigration au Québec et leurs effets sur le système urbain, Mémoire, UQAM, septembre 2007, p. 105.

Clientèle immigrante chez PAJR						
	TOTAL PARTICIPANTS SÉJOURS	DONT IMMIGRANTS	POURCENTAGE IMMIGRANTS	TOTAL MIGRATIONS RÉUSSIES [12]	DONT IMMIGRANTS	POURCENTAGE IMMIGRANTS
2013-2014	**1096**	466	43 %	**817**	128	16 %
2012-2013	**1247**	480	39 %	**961**	139	15 %
2011-2012	**1210**	451	37 %	**985**	134	14 %
2010-2011	**1173**	434	37 %	**896**	89	10 %
2009-2010	**1212**	372	31 %	**777**	78	10 %
2008-2009	**885**	199	22 %	**945**	ND	ND
2007-2008	**875**	115	13 %	**965**	ND	ND
2006-2007	**961**	114	12 %	**1130**	ND	ND

Source : Place aux jeunes en région

Évidemment, le resserrement du marché de l'emploi dans la métropole à la suite de la crise financière de 2008-2009 a eu un effet considérable sur la migration des jeunes québécois issus de l'immigration, pour qui les possibilités d'emploi en région leur semblent aujourd'hui accessibles.

Selon les données mentionnées plus haut, les jeunes immigrants montrent un intérêt marqué pour les régions du Québec. Cet intérêt est alimenté par le fait que les immigrants s'intègrent facilement en région et que leur niveau de revenu est plus élevé que celui des autres Québécois ou Canadiens issus de l'immigration résidant en milieu urbain. Ainsi, il apparaît que certains volets intimement liés à la vie en région et auxquels contribuent activement et concrètement les agents de migration PAJ/Desjardins, tels que l'établissement de relations avec des non-immigrants, favorisent la création d'un réseau formel ou informel essentiel à l'intégration, l'apprentissage plus rapide voire la bonification du français et l'optimisation des compétences.

10 Un candidat référé est un candidat qui, après avoir été accompagné par un agent de liaison dans un des trois grands centres urbains afin de bien préparer le projet de migration, est dirigé vers un agent de migration dans une MRC ciblée préalablement.

11 Il est à noter qu'en 2012-2013 les critères menant au référencement des usagers issus de l'immigration ont été resserrés afin de s'assurer de recommander seulement les candidats dont le projet de migration a atteint un certain niveau de maturité.

12 Un certain nombre de jeunes qui ont migré en région (migrations réussies) avec le support du réseau PAJ ont réalisé un séjour exploratoire. Dans certains cas, des jeunes migrent à la suite d'un suivi individuel offert par le réseau les menant directement à un emploi et/ou à un déménagement, sans avoir recours à un séjour exploratoire de groupe.

On remarquera que, sans avoir fait d'efforts spécifiques, le pourcentage de migrations réussies, c'est-à-dire d'individus s'étant concrètement établis dans l'une des 63 MRC partenaires de PAJR, est en augmentation. À cet égard, PAJR considère qu'en apportant les bons recadrages sur l'ensemble de la structure de régionalisation de l'immigration, les résultats pourraient avoisiner les 40 % de migrations réussies d'ici un horizon de 5 ans, soit l'équivalent du pourcentage du nombre de participants aux séjours exploratoires.

Caractéristique importante cependant, le projet de migration des néo-Québécois n'implique pas uniquement leur besoin de trouver un emploi. Dans leur cas, il implique aussi – et surtout – le choix de la bonne communauté d'accueil, une certaine préparation aux particularités de la vie en région, de même que la nécessité de faire des démarches administratives parfois lourdes pour les candidats. Ainsi, pour PAJR, la clientèle issue de l'immigration n'est pas seulement plus nombreuse; elle est également différente dans ses besoins et sa complexité.

Cependant, des candidats immigrants se disent moins satisfaits que les non-immigrants des services d'intégration offerts. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces insatisfactions. Nous en nommons quelques-unes : la notion espace-temps imaginée par le nouvel arrivant peu concordante avec la réalité et la quantité d'information que celui-ci doit assimiler. De plus, le nombre de structures et de mandats associés qu'il doit démêler, et les exigences des ordres et des corporations de métiers, qui sont nouvelles pour lui. Il y a aussi l'exigence de l'expérience québécoise, qu'il doit déchiffrer afin de convaincre les employeurs qu'il a les compétences souhaitées, et la nécessité parfois de retourner sur les bancs d'école pour acquérir les normes et les outils du marché du travail québécois. On trouve aussi la méconnaissance du territoire québécois et les préjugés véhiculés sur celui-ci; les réticences des employeurs qui n'ont pas acquis la compétence interculturelle; et, surtout, le stress occasionné par l'urgence de trouver un emploi, car les économies fondent comme neige au soleil! Ainsi, les candidats issus de l'immigration ont des attentes plus élevées. Malgré tout, persévérants, ils investiront temps et énergie pour relever le défi et pour contourner les obstacles rencontrés.

Et c'est sans parler du défi de l'intégration et de l'enracinement dans la communauté d'accueil. Car, si toutes les communautés ne sont pas au même niveau d'acceptation de la diversité culturelle, toutes, sans exception, souhaitent un avenir prometteur pour leur population… Il y a donc là quelque chose sur quoi bâtir! Les élus et les acteurs socioéconomiques sont donc aux premières loges et doivent accompagner leur collectivité pour l'accueil des immigrants et pour la reconnaissance de l'apport de la diversité culturelle.

D'autant plus qu'à l'heure où l'entrepreneuriat apparaît comme l'une des options de création de richesse et d'optimisation du capital humain dans l'ensemble de la province, il est important de noter que 19 à 23 % des Québécois issus de l'immigration sont des travailleurs autonomes ou entrepreneurs individuels, comparativement à 11,5 % pour l'ensemble des Québécois. C'est pourquoi le réseau PAJ collabore étroitement avec le réseau des CLD, mais aussi avec le Concours québécois en entrepreneuriat, le SAJE Montréal, Futurpreneur Canada, l'Association des clubs entrepreneurs étudiants et le réseau des SADC; notamment dans le cadre du PAJ Affaires.

5 UN FREIN À LA MOBILITÉ INTERRÉGIONALE : LES DÉDOUBLEMENTS DE STRUCTURES ET DE SERVICES

> Si relativement peu d'immigrants choisissent de s'établir à l'extérieur des grands centres urbains, l'immigration suscite néanmoins beaucoup d'intérêt dans les plus petites communautés. Ces dernières, notamment les milieux plus ruraux, font souvent face à des populations en déclin, et l'immigration peut représenter un potentiel de redynamisation économique. Une répartition géographique mieux équilibrée de l'immigration est d'ailleurs généralement reconnue comme souhaitable. (CIC, 2001)

Depuis quelques années, les structures locales ou régionales et les projets (ex. : ententes spécifiques CRÉ-MIDI) se sont multipliés pour tenter de répondre à une demande sans cesse croissante des milieux pour des actions favorisant l'occupation dynamique des territoires. Cependant, force est de constater que l'expertise en mobilité interrégionale et l'offre de services ne se sont pas développées de façon optimale.

Une offre de services actuelle empreinte de confusion

La volonté du gouvernement du Québec de régionaliser l'immigration se traduit sur le terrain, à Montréal notamment, par une prolifération d'interventions et de structures pour l'accompagnement de l'immigrant dans ses démarches d'intégration, notamment à travers le prisme de la régionalisation vers une nouvelle destination. Dans le réseau de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), il y a 4 organismes à Montréal qui sont financés par le gouvernement pour intervenir auprès de ces dernières, dont l'un est spécialisé dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'agronomie et de l'environnement. Au sein des organismes communautaires membres de la TCRI, une vingtaine d'organisations situées en région et autres organisations régionales viennent aussi rencontrer les immigrants, soit à la Grande Bibliothèque de Montréal, soit dans les organisations partenaires de la TCRI. Et, bien entendu, il y a PAJR, spécialiste de la mobilité interrégionale des jeunes québécois. Nous avons un important point de service à Montréal et nous travaillons en concertation avec les autres agents de liaison et agents de migration PAJ/Desjardins de notre réseau.

Une démarche où l'immigrant s'y perd

À partir du moment où le jeune néo-québécois qui réside à Montréal envisage de migrer en région, il sera, dans la plupart des cas, référé à la fin de la Semaine d'intégration Objectif Intégration[13], programme dispensé par l'un des quatre organismes de Montréal (TCRI) mandatés pour le service de régionalisation. Cet organisme inscrit le jeune immigrant dans un parcours de régionalisation ou va parfois le diriger vers l'agent de liaison PAJ/Desjardins de Montréal ou de Québec, parfois directement à l'agent de migration PAJ/Desjardins en région, à un organisme d'accueil et d'insertion des immigrants ou à un organisme d'employabilité en région, membre ou non de la TCRI, assumant aussi le rôle de régionalisation de l'immigration.

Dans bien des cas, cependant, alors que nous ne faisons encore aucune promotion spécifique auprès de cette clientèle, car nous offrons nos services à tous les jeunes québécois diplômés sans distinction d'origine, le jeune immigrant s'adressera directement à notre réseau pour l'accompagner dans son projet de migration. Actuellement, nous répondons à la demande des immigrants :

- en les informant sur les régions de façon générale;
- en les amenant à sélectionner un petit nombre de MRC potentielles, en fonction des offres d'emploi et des caractéristiques du milieu de vie;
- en les dirigeant vers un agent de migration PAJ/Desjardins sur le territoire identifié;
- en leur offrant la possibilité de faire un séjour exploratoire (43 % des participants);
- en assurant un suivi personnalisé du projet de migration et en les orientant vers d'autres ressources appropriées dans le milieu d'accueil.

Cela dit, dans une proportion importante des cas, nous observons que les candidats qui s'adressent à nous ne sont pas prêts à entamer un parcours migratoire interrégional (niveau de francisation faible, profil professionnel non adéquat, statut exemple Programme Vacances-Travail (PVT, ancrage familial de la personne à Montréal et, surtout, méconnaissance des réalités régionales/rurales, etc.). Cela rend le projet de l'immigrant très hasardeux et diminue de beaucoup les chances de résultats positifs, pour lui-même et pour la communauté d'accueil. Dans les faits, les jeunes immigrants représentent près de 40 % des participants à nos séjours exploratoires, mais constituent seulement 15 % des migrations réussies.

13 Séance d'information de 24 heures sur la dynamique du marché du travail québécois, dont le contenu a été développé par le MIDI. Elle est animée et offerte aux nouveaux arrivants, qui sont dirigés par le MIDI vers 6 organismes de la TCRI à Montréal. Elle est aussi offerte à Laval, à Longueuil, à Québec, à Sherbrooke et à Gatineau. Cette séance de 24 heures est suivie d'un module de 3 heures pour certains secteurs : génie et sciences appliquées, santé et services sociaux, et enseignement et petite enfance.

En somme, le manque de cohésion des différentes ressources en place induit de la confusion pour l'usager qui, dans sa volonté réelle de se trouver un emploi et un milieu de vie stimulant pour contribuer au développement du Québec, ne semble pas savoir ni à qui, ni quand, ni comment s'adresser pour obtenir de l'aide dans son projet de migration. Par ailleurs, malgré toute la bonne volonté des professionnels impliqués, cette confusion favorise un dédoublement inefficace des interventions auprès du migrant. Il s'ensuit alors, pour certains, un sentiment de frustration quant à la comptabilisation des résultats d'interventions aux fins de reddition de compte.

Des dédoublements nombreux qui touchent les mandats, les services, le déploiement et le financement

Dans les faits, alors que nous devrions travailler en collaboration au bénéfice de l'immigrant et des collectivités régionales, dans une perspective de complémentarité ou d'intégration, le réseau PAJ et les ressources financées par le MIDI en arrivent malheureusement à se concurrencer par leur offre de services.

À cet égard, PAJR doute fortement que, comme société, nous gagnions en efficacité et en rentabilité lorsque nous offrons deux continuums de services similaires. Notre analyse nous a permis d'identifier 9 services similaires dans la chaîne logique de prestations, dont la transmission d'informations sur les différentes régions et sur la vie en région; l'accompagnement individualisé selon le profil et la région choisie; la mise en contact avec le réseau de correspondants en région; les offres d'emploi des employeurs des régions; la révision des techniques de recherche d'emploi adaptées aux régions. Et la liste continue! (**Voir l'annexe 2**)

Même constat du côté des activités de financement locales et régionales, qui sollicitent bien évidemment les mêmes partenaires, diminuant d'autant pour chacune des structures l'appui financier de proximité et l'ancrage territorial.

Ces quelques exemples ne témoignent certainement pas de la cohérence et de la complémentarité d'actions; encore moins quand l'usager est accompagné vers les mêmes régions.

En résumé, à la lumière de l'information présentée à la page 10, il apparaît que, collectivement, l'usage de nos ressources, de nos énergies et de nos compétences n'est pas optimal et par conséquent, en découle un résultat somme toute très décevant sur le plan de la régionalisation de l'immigration dans les diverses régions du Québec.

6 NOTRE VISION POUR UNE OPTIMISATION DES SERVICES DE MOBILITÉ INTERRÉGIONALE

Nous l'avons souligné, l'offre de services actuelle présente de multiples dédoublements qui occasionnent des investissements mal canalisés, qui freinent le succès du parcours migratoire et qui entrainent beaucoup de confusion chez l'immigrant et aussi chez les intervenants. Afin d'optimiser l'offre de services en mobilité interrégionale, nous souhaitons tout d'abord reconnaître les forces et les ressources qui œuvrent actuellement dans les différentes régions auprès de la clientèle immigrante et en régionalisation de l'immigration.

Atouts de PAJR

- Organisation spécialisée en mobilité interrégionale;
- Organisation possédant l'expertise et l'intelligence territoriale;
- Structure décentralisée et légère;
- Organisation ancrée et reconnue par les milieux;
- Partenaire de la FQM, des MRC, des forums jeunesse régionaux, etc.;
- Organisation qui crée du réseautage entre les jeunes pour faciliter leur insertion dans les milieux;
- Organisation qui mobilise les jeunes et les milieux pour la création d'entreprises;
- Organisation qui stimule l'engagement social des jeunes et qui valorise leur contribution auprès des acteurs en région;
- Des agents de migration PAJ/Desjardins motivés et experts des milieux;
- Une stratégie moderne basée sur un rapport coût-avantage qui mise sur les outils du Web 2.0 pour contact à distance et transfert d'information.

Atouts des organisations spécialisées en immigration

- Grande connaissance des défis d'intégration socioéconomique;
- Partenariat entre les organismes membres de la TCRI;
- Offre d'accompagnement en région qui en est une de proximité pour l'immigrant et le réfugié, qui ont un tel besoin d'encadrement;
- Expertise en médiation interculturelle[14].

14 Médiation interculturelle est employée dans ce mémoire puisqu'il s'agit du terme commun utilisé dans les différentes organisations de régionalisation de l'immigration. Pour PAJR, médiation interculturelle et rapprochement interculturel sont des synonymes.

Compte tenu des expertises en présence, **nous proposons une réorganisation des services pour assurer une optimisation des ressources à travers une démarche intégrée de mobilité interrégionale ciblant l'ensemble des jeunes québécois**. Cependant, et c'est là l'objectif de ce mémoire, il s'avère extrêmement important d'assimiler, dans cette démarche, un volet reflétant les besoins et les attentes des jeunes immigrants ainsi que ceux des territoires et employeurs vis-à-vis et le nombre d'informations que celui-ci doit assimiler de cette clientèle. Vous trouverez en annexe 2 l'illustration de ce continuum de services.

Proposition : Structure optimale pour la mobilité interrégionale des jeunes de 18-40 ans

« Actions spécifiques aux personnes immigrantes »

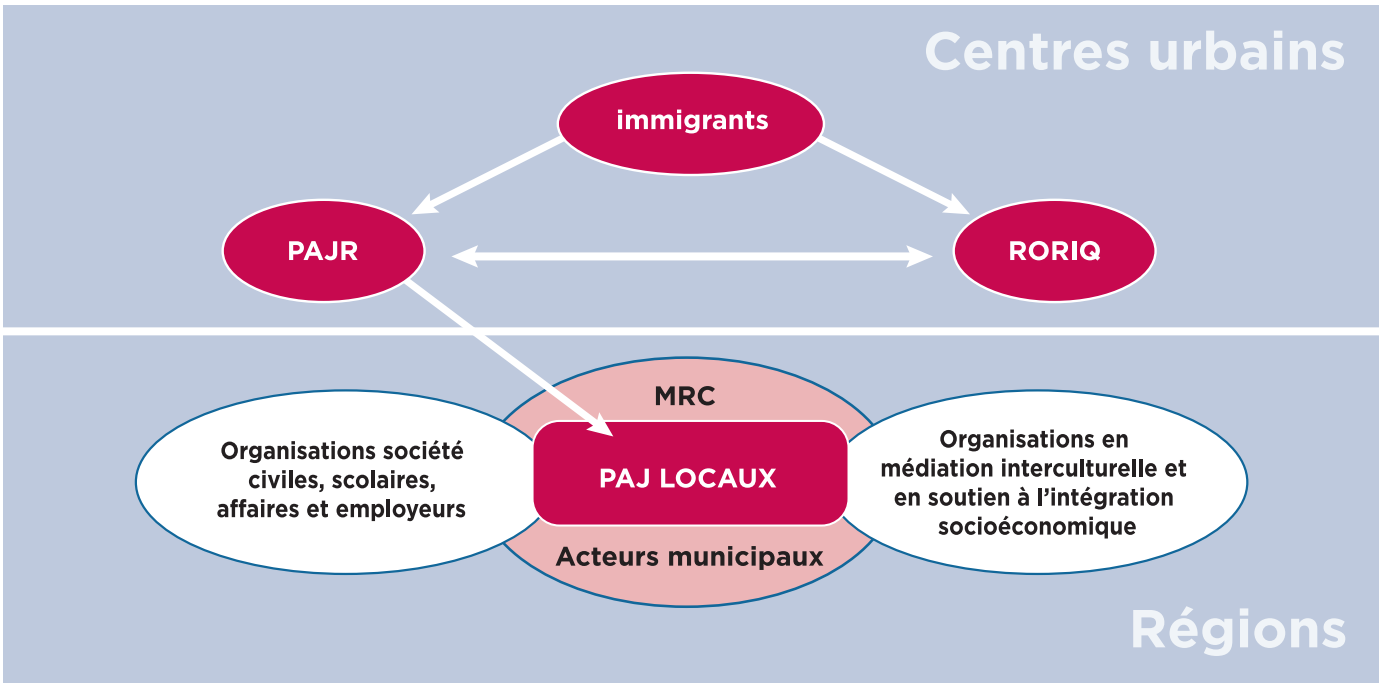

En amont du processus d'immigration au Québec

D'abord, nous considérons que les bas taux de réussite de la régionalisation de l'immigration s'expliquent en partie par un manque en amont du processus de l'immigration. Nous proposons ici de réfléchir à une mesure simple qui pourrait être rapidement mise de l'avant. L'outil SIEL (outil Objectif Intégration en ligne), qui a déjà un court module sur les régions, pourrait contenir une section Mobilité interrégionale où, avant même d'immigrer, l'immigrant pourrait, s'il a les atouts de base nécessaires[15], planifier une migration en région durable et entrer en contact avec un agent de liaison PAJR afin que, par la suite, dès son arrivée au Québec, il se mette en mouvement vers la région, la MRC ou la municipalité ciblée.

15 Les atouts de base nécessaires sont : une très bonne connaissance du français, une connaissance de la culture du marché du travail nord-américain et québécois, une expérience de travail dans une multinationale ou dans un autre pays que le pays source, un permis de conduire ou une volonté affirmée et les moyens financiers d'en acquérir un, et, pour certains profils, une expérience de travail dans des environnements de travail avec normes ISO.

En amont de la démarche de mobilité interrégionale : les ressources spécialisées

Il y a à Montréal une soixantaine d'organisations communautaires, membres de la TCRI, qui ont comme mandat d'offrir des services aux nouveaux arrivants (moins de 5 ans depuis l'arrivée à Montréal) et dont sont membres les quatre organisations du Réseau des organismes de régionalisation de l'immigration du Québec (RORIQ) mentionnés ci-dessus. Toutes ces organisations offrent des services, que ce soit d'accueil (accompagnement volet social) ou des services d'employabilité (counseling à l'emploi et ateliers adaptés en employabilité). Six de ces organisations offrent la séance Objectif Intégration, d'une durée de 24 heures, qui présente aux nouveaux arrivants la dynamique et la culture du marché de l'emploi au Québec, les compétences exigées par les employeurs, et les stratégies et outils efficaces pour la recherche et l'obtention d'un emploi. PAJR considère ce type d'intervention comme étant extrêmement pertinent dans la préparation des immigrants à une éventuelle migration en région. À ce compte et pour ce niveau d'intervention, PAJR considère le réseau de la TCRI comme un partenaire, en ce sens qu'il dirige vers nous des jeunes candidats immigrants prêts pour la mobilité interrégionale.

Au cœur du processus de mobilité interrégionale : PAJR et les collectivités

PAJR est le pivot du processus de mobilité interrégionale. Par le biais de nos agents de liaison PAJ/Desjardins à Montréal, nous recevons l'immigrant (référé pour un bon nombre par les organismes TCRI) qui souhaite s'établir en région et nous coordonnons, avec les agents de migration PAJ/Desjardins, des collectivités, et des partenaires locaux et régionaux de la région ciblée, le plan individuel de mobilité interrégionale.

1. PAJR est identifiée par les instances comme étant l'organisation d'accompagnement pour la mobilité interrégionale des jeunes au Québec.

2. PAJR participe aux salons de l'emploi et aux présentations des régions à la Grande Bibliothèque de Montréal, avec les organismes experts en immigration et interculturalisme, pour parler de la mobilité interrégionale et des possibilités d'emploi dans les différentes régions du Québec.

3. PAJR présente une vidéo sur le parcours de mobilité interrégionale aux participants immigrants d'Objectif Intégration (contenu du MIDI offert dans les organisations de la TCRI).

4. Des immigrants sont dirigés vers les agents de liaison PAJ/Desjardins Montréal par les organismes de la TCRI (dont les membres actuels du RORIQ) et, notamment, par ceux qui offrent la séance Objectif Intégration et des ateliers de recherche d'emploi.

5. Des immigrants continuent d'arriver à PAJR en étant référés par diverses sources. Si les nouveaux arrivants n'ont pas suivi la séance Objectif Intégration, PAJR les dirige vers le MIDI, qui est le responsable et le coordonnateur des inscriptions aux séances Objectif Intégration. Cette étape est préalable au parcours de mobilité interrégionale pour les nouveaux arrivants.

6. Les agents de liaison PAJ/Desjardins (dont le nombre passe de 1 à 5 à Montréal; 2 auront le mandat spécifique de la clientèle immigrante et 2 auront le mandat de la mobilité vers les régions) et les 63 agents de migration PAJ/Desjardins en région ont des compétences interculturelles actualisées.

7. Les agents de liaison PAJ/Desjardins préparent les candidats immigrants à la mobilité interrégionale, puis les conseillent sur les régions, sur les MRC et sur les municipalités en milieu urbain et rural optimales pour leur profil professionnel.

8. PAJR offre aux jeunes immigrants (tout comme aux autres jeunes québécois) un suivi individuel par le biais de l'agent de migration PAJ/Desjardins dans la région/MRC/municipalité ciblée, concrétisation du plan de migration et possibilité d'un séjour exploratoire auquel participent d'autres jeunes québécois. Le séjour devient un lieu de réseautage. Les organisations références de la TCRI (RORIQ et autres) agissent comme service-conseil interculturel au besoin.

9. PAJR, en collaboration avec les organismes et ressources sur le terrain, le RORIQ et d'autres organisations territoriales qui ont une expertise en interculturalisme sensibilise les acteurs-clés terrain et les employeurs à la présence de personnes immigrantes et à la nécessité de l'ouverture à la diversité culturelle.

10. L'agent de migration PAJ/Desjardins accompagne et accueille l'immigrant, puis le dirige, selon ses besoins d'intégration, vers les services publics, le réseau citoyen (comité d'accueil) et l'organisme spécialisé en immigration et interculturalisme, s'il y en a un, dans la MRC.

11. PAJR fait un suivi auprès de l'immigrant et de sa famille, pendant six mois. Le réseautage et le mentorat sont des formules privilégiées. Un suivi est fait aussi auprès de l'employeur.

12. Pendant les deux premières années d'intégration du jeune immigrant, PAJR assume le suivi de l'intégration locale et régionale, puis s'assure que les organismes qui offrent un accompagnement et qui ont une expertise interculturelle exercent une veille afin qu'il n'y ait pas de faille dans l'enracinement du jeune immigrant (isolement, discrimination, etc.).

En aval de la démarche de mobilité interrégionale : un suivi assumé par PAJR et une action concertée pour la migration et l'établissement durable en région

Les agents de migration PAJ/Desjardins assument la responsabilité de la mise en place des conditions optimales du projet de migration et s'assurent, en collaboration avec les collectivités et les organismes experts en immigration et en médiation interculturelle, que les immigrants réussissent leur intégration socioéconomique et contribuent au développement des collectivités, et ce, dans une optique d'enrichissement mutuel et d'enracinement durable.

CONCLUSION

L'expertise et la valeur ajoutée de PAJR résident principalement dans sa structure d'accompagnement à la mobilité interrégionale (plateforme électronique, outils d'accompagnement, produits et services à l'usager, réseau d'agents, structure intégrée, etc.) et dans son intelligence territoriale, c'est-à-dire sa connaissance fine des réalités terrains (emplois cachés, mouvement de la main-d'œuvre, projet de développement, etc.), notamment par le déploiement de son vaste réseau d'agents et de partenaires à l'échelle locale.

À l'inverse, il est évident que PAJR n'a pas actuellement l'expertise à l'interne pour assumer un accompagnement adapté sur l'ensemble du parcours migratoire du jeune immigrant. C'est pourquoi nous reconnaissons volontiers l'importance et la pertinence de l'existence de ressources spécialisées en médiation interculturelle et que nous avons comme objectif, à très court terme, de bonifier nos compétences interculturelles.

Cela dit, il demeure que la présence des immigrants en région est un élément-clé de la pérennité de nos collectivités. Nous sommes d'avis qu'il faut absolument accélérer la régionalisation de l'immigration pour répondre à la demande de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi afin d'enrichir nos communautés rurales de citoyens dynamiques et engagés.

La tendance et l'intérêt marqué des candidats d'origine immigrante pour les régions s'étant confirmés, il est devenu incontournable que le Québec revoie et améliore son offre de services aux immigrants. C'est pourquoi PAJR a entamé des discussions avec certains acteurs de régionalisation afin de proposer au gouvernement un recadrage de l'action collective en faveur d'une meilleure prestation de services à l'usager et d'un plus grand impact en développement socioéconomique local.

UN SEUL CONTINUUM INTÉGRÉ DE SERVICES À LA MOBILITÉ INTERRÉGIONALE SENSIBLE À LA RÉALITÉ DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MIGRANTS

Globalement, la proposition qui a été faite aux ressources spécialisées en médiation interculturelle rencontrées est d'actualiser l'offre d'accompagnement et de la faire muter vers un seul continuum intégré de services à la mobilité interrégionale sensible à la réalité des différentes catégories de migrants, dont les Québécois issus de l'immigration. (**Voir les annexes 3 et 4**)

L'aboutissement des échanges devrait mener à une reconnaissance de PAJR comme voie centrale de mobilité interrégionale, puis à la reconnaissance des ressources en médiation interculturelle comme intervenants experts en amont du projet de migration, notamment par l'accueil et la préparation des candidats dans la métropole, ainsi qu'en aval, en intervenant conjointement avec PAJR dans l'enracinement post-migratoire et dans la sensibilisation des milieux à la diversité culturelle.

ANNEXE 1

Une clause d'impact territorial

Suggestion de cadre d'analyse de l'impact territorial (ou économique) avec pour principales balises les notions de complémentarité des territoires et d'équité interterritoriale :

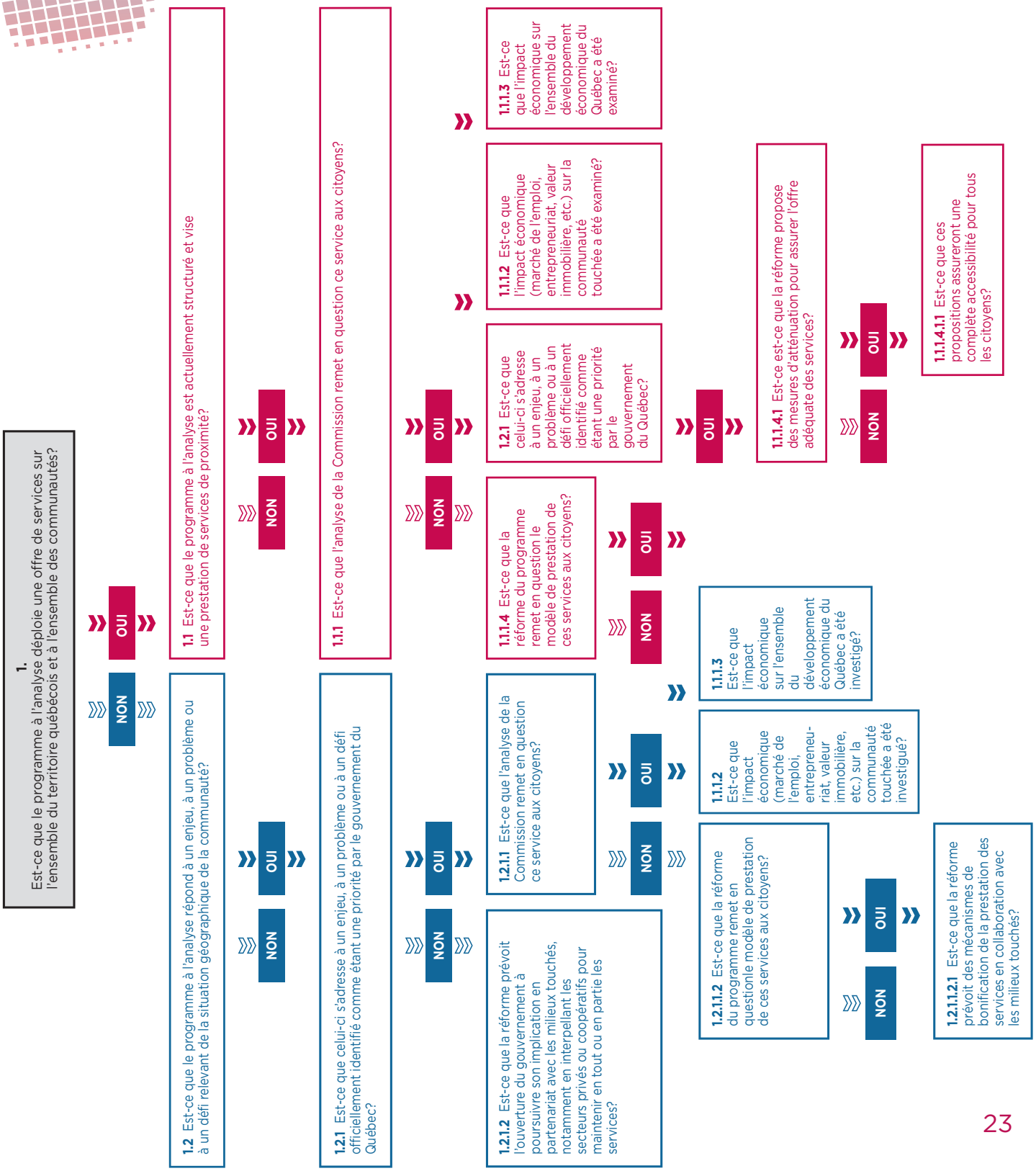

ANNEXE 2

Illustration des dédoublements des services en migration interrégionale

Au-delà des spécificités propres à chaque organisation, le tableau ci-dessous illustre très clairement les dédoublements des deux structures : PAJR et le RORIQ (TCRI). Notamment en ce qui a trait aux services aux immigrants en mobilité interrégionale, ce tableau met en évidence (en gras) les dédoublements de l'offre de services des deux structures.

Illustration des dédoublements dans l'offre de services

PLACE AUX JEUNES EN RÉGION (PAJR)	RORIQ (TRCI)
Existe depuis 1990. Devient une corporation à but non lucratif en 1995. Initialement Place aux Jeunes du Québec, devient Place aux jeunes en région en 2009. **MANDAT :** Faciliter la migration et le maintien des diplômés de 18 à 35 ans en région	**Un réseau de régionalisation existe au sein de la TCRI depuis la fin des années 1990. Le RORIQ existe officiellement depuis une dizaine d'années (comité au sein de la TCRI).** **MANDAT :** Favoriser l'installation et la vie des personnes immigrantes dans les régions du Québec
MISSION : Favoriser la migration, l'établissement et le maintien des jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans en région	**MISSION :** Offrir des services d'accueil, d'établissement et d'intégration aux personnes réfugiées et immigrantes au Québec (même que TCRI)
Est née de l'initiative de 3 professionnels de l'éducation et du développement local du Québec qui, dans les années 1980, ont noté les résultats de l'initiative PAJ en Italie dans le cadre d'un colloque international sur le développement local : l'objectif étant de convaincre les jeunes diplômés qu'ils ont un rôle à jouer dans le développement de leur région.	**Né à la demande** des organismes qui ont un mandat de régionalisation, que ce soit par une entente directe avec le MIDI ou par les Conférences régionales des élus (CRE) dans le cadre des ententes spécifiques.
Fonctionnement à l'interne : 3 agents de liaison PAJ/Desjardins (1 à Gatineau, 1 à Québec et 1 à Montréal) sous l'autorité du directeur général	**Fonctionnement à l'interne :** Une coordonnatrice responsable du RORIQ, sous la supervision du directeur de la TCRI
60 organismes locaux promoteurs qui ont un contrat de partenariat avec PAJR (ex. : CJE, CLD) dans le cadre du Plan d'action local pour la migration interrégionale, incluant l'embauche d'un agent de migration PAJ/Desjardins pour le territoire MRC	**22 organismes spécialisés en immigration :** 18 à l'extérieur de Montréal
63 agents de migration PAJ/Desjardins sur le terrain	Difficile à dire, car les ressources sont dans de multiples organismes et ont divers mandats.

PLACE AUX JEUNES EN RÉGION (PAJR)	RORIQ (TRCI)
15 RÉGIONS	11 RÉGIONS
63 MRC	Les MRC ne sont pas spécifiées dans l'offre.
SERVICES : • Information sur les différentes régions et la vie en région • Accompagnement individualisé selon le profil et la région de son choix • Inscription au bulletin d'information électronique de PAJR • Conseils pour le choix d'une MRC/municipalité	**SERVICES :** • Information sur les différentes régions et la vie en région • Accompagnement individualisé selon le profil et la région de son choix
Mise en contact avec l'agent de migration PAJ/Desjardins en région • Affichage d'offres d'emploi sur le site web et référencement d'offres d'emploi	**Mise en contact avec le réseau de correspondants en région** • Offres d'emploi des employeurs des régions • Révision des techniques de recherche d'emploi adaptées aux régions
Élaboration d'un plan d'action personnalisé et suivi des démarches • Aide à distance par téléphone, courriel, autres outils (ex.: Skype) • Référencement à l'agent de migration PAJ/Desjardins en région	**Élaboration d'un plan d'action personnalisé et suivi des démarches** • Organisation de séances d'information par les partenaires régionaux à l'organisme ou à la Grande Bibliothèque de Montréal
Séjour exploratoire socioprofessionnel de groupe ou individuel	**Visite socioprofessionnelle de la région de son choix**
En cas d'entrevue d'embauche, possibilité de remboursement d'une partie des frais de transport • Comité d'accueil en région	**En cas d'entrevue d'embauche, possibilité de remboursement d'une partie des frais de transport** • Aide et conseils pour une cession de bail à la suite d'une embauche en région • Soutien technique et financier en cas de déménagement
Soutien dans les premières démarches d'installation en région	**Soutien à l'établissement en région** (logement, école, médiation interculturelle, suivi auprès des employeurs, etc.)
Contact avec le réseau des nombreux partenaires régionaux • Affichage sur le site web d'occasions d'affaires en région pour les jeunes entrepreneurs	**Contact avec le réseau des nombreux partenaires régionaux**

PLACE AUX JEUNES EN RÉGION (PAJR)	RORIQ (TRCI)
Outils pour agents : Formation dans le cadre d'un colloque annuel, guide d'intervention	**Outils pour membres :** Rencontres 4-5 fois par année – Comité-conseil sur la régionalisation de l'immigration RORIQ/MIDI
Activités promotionnelles : • Activités de promotion de la région et de représentation de PAJ : journées carrières, salons de l'emploi, activités organisées par les chambres de commerce, etc. • Développement d'outils de communication (bulletins thématiques, chroniques dans les médias locaux, etc.) • Semaine des régions et Salon emplois, affaires et stages en région • Congrès national sur la migration des jeunes en région	**Activités promotionnelles :** • Caravane • Activités de promotion : salons de la régionalisation de l'immigration, pavillon sur la régionalisation de l'immigration dans le cadre de la • Foire nationale de l'emploi • Conférences sur la régionalisation de l'immigration
Implication locale : • Concertation des leaders socioéconomiques à l'échelle locale, mise en place de stratégies d'attraction et d'accueil, organisation d'activités d'intégration, etc. • Participation à des comités de concertation locaux qui ont pour but d'assurer une relève en emploi et de développer la MRC à son plein potentiel	**Implication locale :** • Participation à des comités de concertation locaux qui ont pour but de sensibiliser les populations et les acteurs-clés des milieux à la diversité culturelle
Mode de gouvernance : • Un conseil d'administration (12 experts dont 8 indépendants + comité de gouvernance + comité de financement), une direction générale + activités de consultations du réseau	**Mode de gouvernance :** • Formulaire d'adhésion Comité régionalisation; règles démocratiques, délégués aux instances de consultation et comités externes, représentants membres du CA de la TCRI
Financement : • Secrétariat à la jeunesse, Mouvement des caisses Desjardins, divers partenaires locaux, régionaux et nationaux	**Financement :** • MIDI, Emploi-Québec, divers partenaires locaux, régionaux et nationaux

ANNEXE 3

Continuum de services en mobilité interrégionale

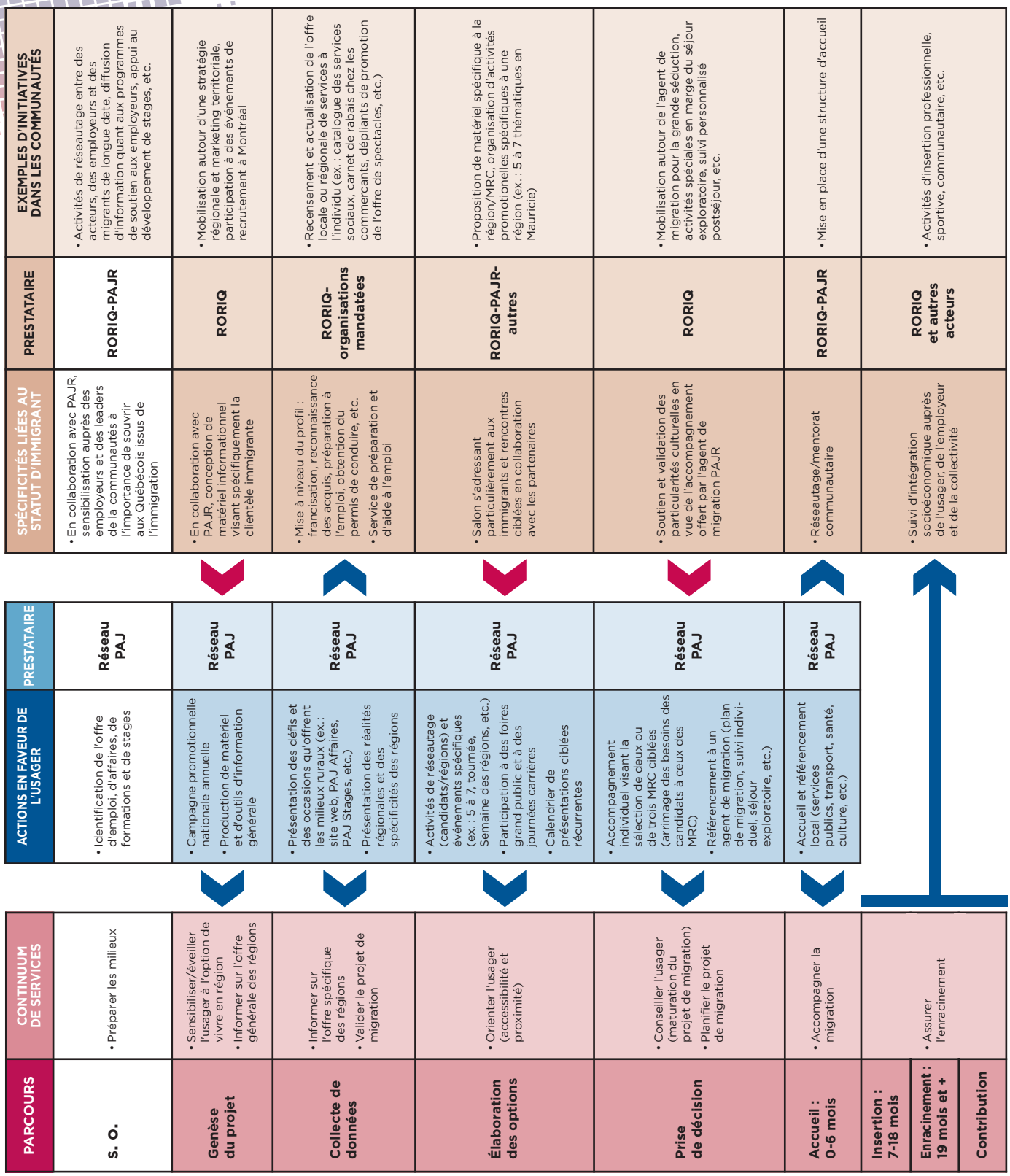

ANNEXE 4

Écosystème de mobilité interrégionale des néo-Québécois

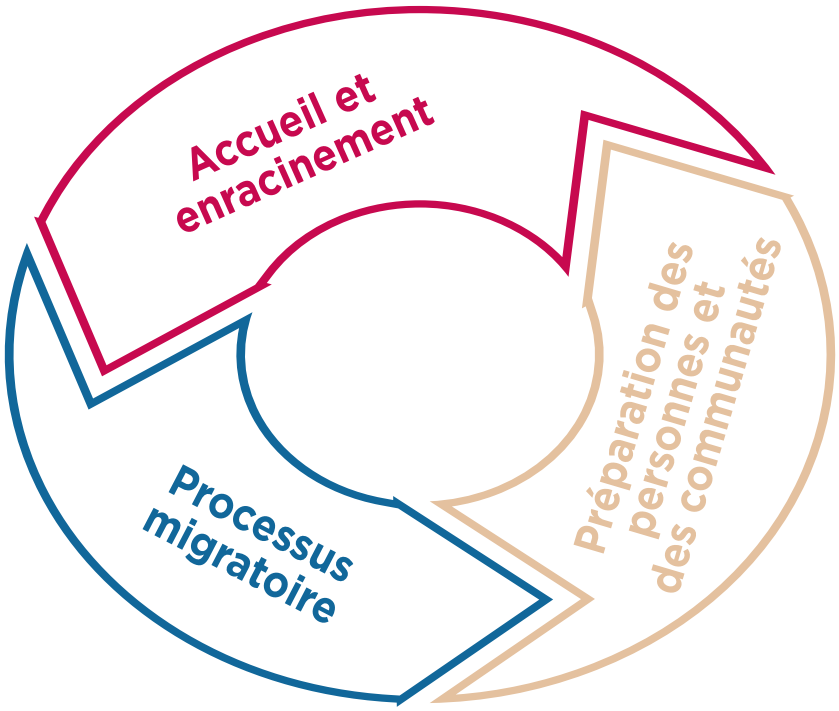

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD, André (2008). « Les immigrants dans les régions », *Perspective*, Statistique Canada, p. 8, www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008101/pdf/10505-fra.pdf.

CCJ (2013). *L'insertion en emploi des jeunes immigrants de première génération*, http://ccjeunes.org/avis-l-insertion-en-emploi-des-jeunes-immigrants-de.

CCJ (2014). Onglet *Publications*, http://ccjeunes.org/publications.

CONFERENCE BOARD DU CANADA (2009). *Les communautés rurales : l'autre moteur économique du Québec*, préparé pour le Groupe de travail sur la complémentarité rurale-urbaine.

GRENIER, André (2013). « Le marché du travail au Québec : évolution récente et perspectives », conférence prononcée dans le cadre du Congrès national sur la migration des jeunes en région, Montmagny.

HANDAL, Laura, et Mathieu FORCIER (2012). *L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques, www.iris-recherche.qc.ca/publications/l%E2%80%99integration-des-immigrants-et-immigrantes-au-quebec.

MIDI (2014). *Fiche synthèse sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle au Québec*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, 4 p., www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/FICHE_syn_an2013.pdf.

MIDI (2014). *Présence en 2014 des immigrants admis au Québec de 2003 à 2012*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, 36 p., www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2014_admisQc.pdf.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2009). *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, 4e trimestre, 8 p.

POIRIER-GRENIER, Geneviève (2007). *Les politiques de régionalisation de l'immigration au Québec et leurs effets sur le système urbain*, mémoire, UQAM, p. 105.

PROULX, Marie-Ève (2005). *Place aux jeunes : une avenue pour la revitalisation des communautés rurales?*, sous la direction de Yao Assogba et Louis Favreau, UQO.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine (2010). *La question migratoire au XXIe siècle : migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Les Presses de Science Po, 266 p. (coll. Monde et sociétés).